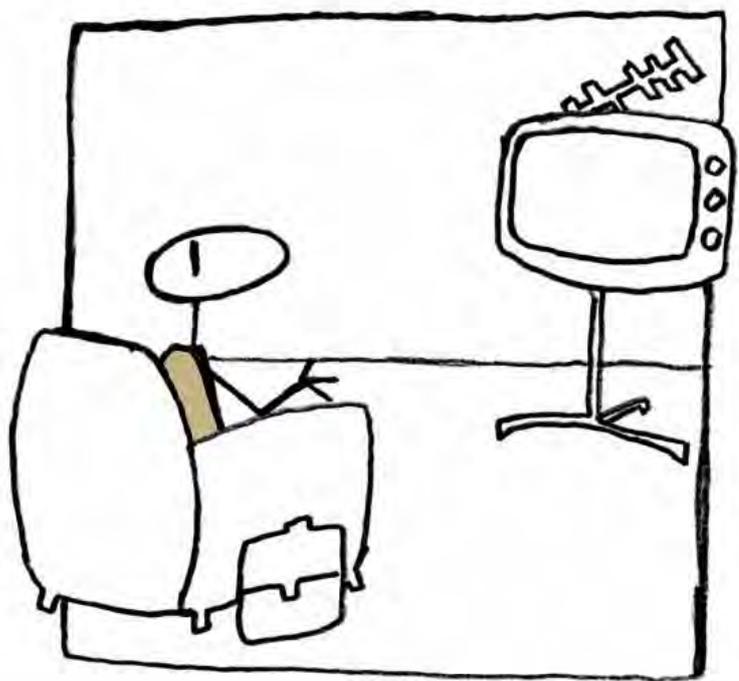


En route vers l'innovation durable

le 7 février
de 9h30 à 17h30

COLLOQUE NATIONAL éco-conception 2012



l'éco-conception
politiquement ?
économiquement ?
techniquement ?
concrètement ?

Optimisez votre rentabilité
en concevant **autrement**



Evènement co-organisé avec la
CCIT de St-Etienne Montbrison
et l'ADEME

Le mot du président	3
L'éco-conception, en quelques mots, qu'est-ce que c'est ?	4
Les niveaux d'intégration de l'éco-conception	5
Les motivations des entreprises à faire de l'éco-conception :	6
L'éco-socio-conception ou l'avenir d'une conception responsable de produit	7
Les missions du Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie	8
Développement du Pôle Eco-conception à l'international...	10
Développement d'un réseau européen	10
Développement à l'International	11
Outils de l'éco-design	12
Martin Charter, Directeur du Center for Sustainable Design (UK)	12
Jude Sherry, Chef de projet à l'Ecodesign Center (UK)	12
Marie-Haude Caraës, Directrice de recherche à la Cité du Design	12
Les outils d'éco-conception	13
Marc Janin, Manager chez PwC	13
Benoît Verzat, Chef de projet à Quantis	14
Maud Jacquot, Responsable Opérationnel zone France de Bureau Veritas CODDE	13
Guillaume Jouanne, Responsable de l'offre outils logiciels chez EVEA Conseil	13
Marine Jacotot, consultante éco-innovation chez Weenov	14
Céline Houdin, Directrice du développement – Europe chez Groupe Agéco	14
Les relations donneur d'ordre / PME	15
Vincent Collet, Conseiller Environnement & Eco-conception Département Appui aux Entreprises au sein de la CCI des Landes	15
Marc Voinesson, Directeur du département projets & initiatives durables au sein de la Direction qualité du groupe Casino	15
Jacques Berger, Directeur général d'Eurotab Opérations.	15
Les politiques d'achats durables	16
Charline Clerget, Animatrice régionale éco-conception à la CCI Champagne-Ardenne	16
Stéphane D'Halluin, Responsable Développement Durable et relations extérieures chez Botanic	16
Brigitte Combal, Déléguée au développement régional en charge du développement durable du Groupe La Poste	16
Les dispositifs des éco-organismes	17
Jan Le Moux, Directeur Prévention - Département Recyclage d'Eco-Emballage	17
Mickaël Martin, Responsable adhérents chez Eco-folio	17
Et dans le monde... quoi de neuf ?	18
Salvador Aztlán Tercero Martínez, Senior eco-designer à CADIS (Mexique)	18
Ander Elgorriaga, Responsable du département Production et Consommation durables à IHOBE (Espagne)	18
Les politiques de promotion de l'éco-conception au national	19
Myriam Puaut, Ingénieur éco-conception à l'ADEME	19
Et en région Rhône-Alpes...	19
Jérôme d'Assigny, Directeur Régional Adjoint de l'ADEME Rhône-Alpes	19
Les Produits éco-conçus	20
Altinnova	21
Amelight	22
Dubois Industries	23
Éditions Du Partage (EDP)	24
Eurotab	25
My Note Déco	26
Notox	27
SFR	28
Sur le département de la Loire, l'appel à projet « Eco-concept facteur 4 ».	29
M. Georges Ziegler, Vice-président du Conseil Général de la Loire.	29
L'éco-conception soutenue par la CCIT de St-Etienne Montbrison.	30
M. Gilbert Delahaye, Vice-président de la CCIT de Saint-Etienne / Montbrison	30

Madame, Monsieur,

L'année 2012 va être marquée au mois de juin par le sommet Rio+20 organisé par les Nations Unies. Nous ne pouvons qu'espérer un engagement fort et mesurable des différents gouvernements dans le Monde. Le sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992 a été marqué par l'adoption d'un texte fondateur comprenant 27 principes, qui précisent la notion de Développement Durable. Ce dernier, notamment à travers son volet environnemental, avec entre autres le changement climatique, incite les politiques publiques à se préoccuper du respect de l'environnement. En France, cela s'est traduit par le Grenelle de l'Environnement, dans lequel la consommation durable est une des actions majeures à mener. Le sommet Rio+20 va d'ailleurs s'intéresser à l'« Economie verte » c'est-à-dire que le respect de l'environnement devient un levier de compétitivité et une véritable opportunité de développement, tout en construisant une société qui consomme durablement. En cette période de crise économique et financière, l'« Economie verte » sera très certainement le moyen de relever la tête en créant des emplois locaux, en consommant plus juste, tout en respectant notre planète ! L'éco-conception est le vecteur de l'intégration de l'économie verte dans l'économie traditionnelle actuelle.

Dans ce cadre de mobilisation des gouvernements autour de cette thématique, il est alors important que les experts en éco-conception unissent également leurs forces pour promouvoir cette démarche, vecteur du respect de l'environnement. Ainsi, le pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie a développé au cours de l'année 2011 de nombreux contacts avec d'autres centres de ressources en éco-conception à travers le Monde. Ainsi, parce que le Pôle Eco-conception a été identifié comme un centre de ressources en éco-conception pertinent en Europe, il a été convié en novembre 2011 à participer à une réunion regroupant les centres européens en éco-conception, réunion organisée par IHOBE (Agence pour la performance et l'innovation environnementales du Gouvernement basque) et la DG Entreprises et Industries de la Commission européenne. Le Programme des Nations Unies Pour l'Environnement (PNUE) a reconnu le Pôle Eco-conception comme un centre de ressources en éco-conception au niveau mondial. Ainsi, le Pôle Eco-conception, en collaboration avec le PNUE et la DG Entreprises et Industries, a organisé un « side event » à l'ONU, dans le cadre de la Commission Développement Durable des Nations Unies à New-York. La reconnaissance du Pôle au niveau mondial a également été confortée par l'attribution de la deuxième place à la CCI de St-Etienne-Montbrison pour la mise en place d'un centre de ressources en éco-conception au service des PME, lors du concours mondial de la fédération mondiale des CCI. Enfin, le Pôle Eco-conception a présenté ses actions auprès des PME et a défini les enjeux stratégiques et opérationnels pour le développement d'une production durable à Nairobi lors d'une conférence mondiale pour une production éco-efficace et propre, organisée par le PNUE et l'ONUDI. Le Pôle envisage avec ses partenaires le lancement d'une initiative internationale de partenariat, qui pourrait être annoncée dès le forum francophone de Lyon préparatoire à Rio les 8 et 9 février.

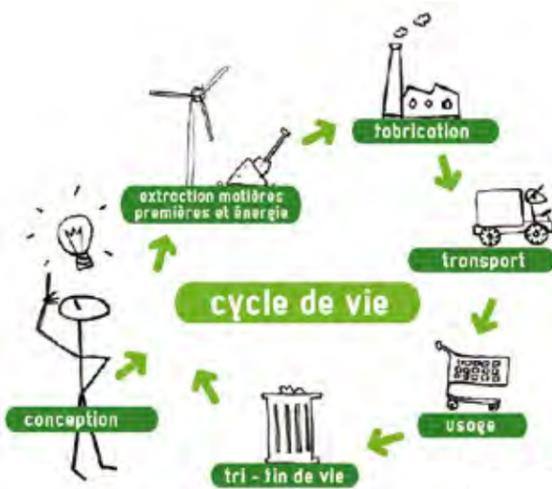


C'est donc dans ce contexte ouvert à l'international que va se dérouler cette journée dédiée à l'éco-conception et à l'innovation, avec la présence de nos partenaires internationaux. Nous allons montrer que le respect de l'environnement peut être une véritable opportunité pour nos PME et qu'il existe des outils adaptés au développement de l'éco-conception.

Christian Brodhag,
Président du Pôle Eco-conception
et Management du Cycle de Vie,
Directeur de Recherche
à l'Ecole nationale supérieure
des Mines de St-Etienne.

L'éco-conception...

en quelques mots,
qu'est-ce que c'est ?



L'éco-conception est définie par la prise en compte de l'environnement sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit ou d'un service. De l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie d'un produit, l'éco-conception étudie pour chaque étape du cycle de vie tous les impacts environnementaux (effet de serre, eutrophisation, pollution atmosphérique, toxicité...). Plus que la simple mesure des impacts, l'éco-conception intègre les aspects environnementaux dans le développement du produit. Ainsi, il est source d'innovation et ce sur l'ensemble de son cycle de vie.

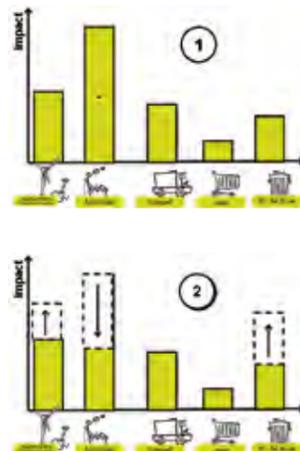
L'environnement devient alors un nouvel élément de la conception de produit, tout comme les critères habituels que sont la faisabilité technique, la maîtrise des coûts ou les attentes clients.

Dans un contexte économique marqué par l'innovation, le développement durable et la qualité, l'éco-conception apparaît comme une démarche indispensable à chaque entreprise.

L'analyse du produit sous cette forme séquencée permet de s'assurer que l'ensemble des activités est pris en compte. Chaque étape du cycle de vie implique des processus élémentaires (procédés, activités, etc.) qui nécessitent des entrants (matières et énergies) et génèrent des sortants (rejets solides, liquides, gazeux) dont l'ingénieur ou le technicien de conception industrielle doivent se préoccuper.

Les impacts environnementaux d'un produit sont directement associés au flux de matières et d'énergies en cause dans chacun des processus élémentaires d'un cycle de vie. Par exemple, d'un côté, les entrants peuvent mener à l'épuisement des ressources et, de l'autre côté, les sortants peuvent engendrer des émissions nuisibles pour la santé de la faune et la flore. L'impact global est donc attribuable aux entrants et aux sortants et il incombe à l'analyste de les quantifier et de les mesurer pour identifier les « faiblesses écologiques » du produit. La figure ci-dessous créée par l'AFNOR illustre le flux d'entrants et de sortants propres au cycle de vie d'un produit et à partir desquels les impacts environnementaux seront évalués en se limitant aux frontières du système analysé.

Une autre des grandes forces du raisonnement par étapes successives du cycle de vie du produit est de pouvoir contrôler les déplacements de pollution (Cf les 2 figures ci-dessous). En effet on garde une visibilité sur tout le cycle de vie.



Les niveaux d'intégration de l'éco-conception



Une étude menée par le Pôle Eco-conception, la CCIT de St-Etienne Montbrison et son partenaire l'Institut de Développement Produit du Québec sur les retours économiques de l'éco-conception montre que dans plus de 85% des cas étudiés, les produits ayant fait l'objet d'une démarche d'éco-conception ont vu une augmentation de leurs ventes par rapport à des produits équivalents ou ceux de l'ancienne gamme.

Dans cette même étude, la plupart des entreprises ont principalement travaillé sur les matières premières et la fin de vie des produits. On note que les entreprises les plus rentables sont celles qui ont aussi pris en compte l'usage et son impact environnemental dans la conception ; ces entreprises sont décrites comme les plus éco-innovantes.

Pourquoi toutes les entreprises engagées dans l'éco-conception ne sont pas en mesure d'avoir des solutions éco-innovantes ?

Le problème le plus souvent rencontré dans les projets d'éco-conception se situe au niveau de la chaîne de décision. En effet, trop souvent l'environnement n'est pris en compte qu'à l'étape du développement du produit. Cette question n'est pas abordée au niveau stratégique de l'entreprise ni dans ses études marketing préalables ; si bien que 80% des spécifications du cahier des charges du développement du produit est déjà fixé « par omission ». L'objectif du projet d'éco-conception ne dépasse pas alors la seule réduction des impacts, c'est-à-dire de « faire mieux de la même chose ». De telles pratiques limitent très fortement l'éco-innovation.

Les motivations des entreprises à faire de l'éco-conception



Les motivations des entreprises pour s'engager dans une démarche d'éco-conception sont multiples et se situent à différents niveaux au sein de l'entreprise :

Depuis les années 90, les réglementations environnementales (emballages, REACH, DEEE, ROHS, VHU, EUP...) touchant les produits avec un champ d'application sur le cycle de vie se multiplient. Mettre en œuvre, anticiper ces règlements est un besoin des entreprises. Les normes sont des outils recherchés par les entreprises pour prouver ou promouvoir leur démarche d'éco-conception (ISO TR 14062, ISO 14006, ISO 14020, NF P 10 010...). En parallèle, de nouveaux acteurs se sont créés pour pousser les entreprises à intégrer l'environnement en conception : les éco-organismes. Les entreprises y adhèrent pour prouver qu'elles répondent aux différents règlements sur les produits en fin de vie (huiles, emballages, produits électroniques, pneumatiques, piles...). Ces éco-organismes, dans un premier temps, travaillent à la mise en place des filières de collectes, puis, s'attaquent ensuite à la réduction à la source de la quantité de déchets et donc imposent l'éco-conception.

Le « marché » évolue lui aussi vers le développement durable :

Des études menées pour le compte de l'ADEME montrent que les clients désirent des preuves de qualité, de la transparence, de la traçabilité et des produits d'origine locale. L'éco-conception est alors une réponse factuelle à ces nouveaux besoins que l'on retrouve d'une façon générale dans les achats publics et de manière beaucoup plus précise en termes d'exigences techniques souvent « normées » auprès de donneurs d'ordre.

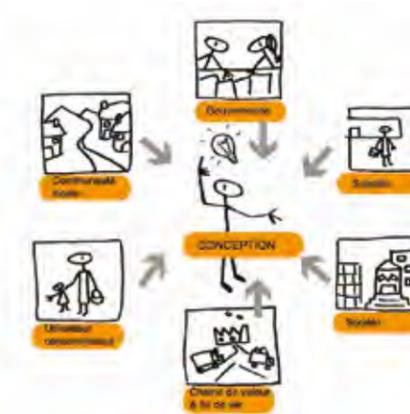
Produire de l'« éco-conçu » est donc un moyen tangible pour une entreprise de verdir son image via ses produits ou services et donc de se démarquer de la concurrence. C'est la stratégie qui a été mise en œuvre par Apple en 2008 lors du lancement de ses nouvelles gammes de « lap tops » alors que jusqu'à présent l'entreprise était décrite par les associations de protection de l'environnement comme une des plus polluantes.

A l'heure de la volatilité des prix des matières premières sur les marchés internationaux et de la demande croissante de produits moins onéreux, l'éco-conception apparaît aussi comme un processus de production raisonné évitant à la fois la sur-qualité et optimisant les procédés et flux logistiques tout au long de la chaîne de production.

La dernière motivation que nous avons identifiée est la création de valeur par l'environnement en intégrant cette contrainte comme une opportunité dans le développement de produit en cherchant des solutions, souvent en lien avec l'usage, par un nouvel axe de vision.

L'éco-socio-conception ou l'avenir d'une conception responsable de produit

L'éco-socio-conception est un néologisme désignant une démarche méthodologique visant à intégrer les dimensions sociales et environnementales en plus des aspects techniques et économiques habituellement considérés dans les spécifications du cahier des charges d'un produit. Il ne s'agit pas uniquement d'ajouter des critères sociaux aux critères environnementaux sur lesquels s'appuie le concepteur lorsqu'il élabore un produit éco-conçu. L'environnement est lui-même perçu autrement à la lumière de la dimension sociale.



En effet, cette démarche méthodologique se fonde sur un outil de diagnostic éco-socio-conception ISO 26000 compatible, développé par le Pôle Eco-conception et le CIRIDD, qui intègre, à l'approche cycle de vie prévalant dans les outils d'éco-conception, une approche par parties prenantes. Ainsi, l'environnement n'est pas uniquement considéré d'un point de vue physique mais aussi en tant que milieu dans lequel s'inscrivent les différentes parties prenantes. Ce qui suppose la prise en considération de points de vue socio-culturels, politiques, esthétiques et économiques sur le milieu, en plus d'une lecture strictement scientifique.

Concrètement, pour chaque phase du cycle de vie du produit, nous nous intéressons à la prise en compte des dommages et bénéfices environnementaux et sociaux identifiés et à leurs interactions : un choix socio-économique pouvant avoir des répercussions bénéfiques ou néfastes sur l'environnement et entraîner une amélioration de la qualité de vie de certaines parties prenantes ou, inversement, une dégradation.

On peut dès lors dresser un portrait du cycle de vie du produit. Dans ce portrait apparaissent les points forts, sur lesquels il est déjà possible de communiquer, et les points plus difficiles sur lesquels travailler. Par points difficiles nous entendons les étapes du cycle de vie au niveau desquelles soit de véritables impacts sociaux et/ou environnementaux ont pu être identifiés, soit des divergences entre les points de vue des parties prenantes sont observées, soit un manque d'information conséquent est constaté.

Il ne s'agit donc pas uniquement de mettre l'accent sur les failles mentionnées à l'instant mais, au moyen d'une démarche formalisée, d'une part de valoriser les points positifs ou externalités positives (I), d'autre part de considérer les points difficiles comme des leviers de développement propices à l'innovation (II).

Revenons sur le **premier point** : on parle d'externalités positives lorsque l'acte de production d'un agent a des effets bénéfiques sur d'autres, sans que ceux-ci n'aient à payer en compensation des bénéfices reçus. Ainsi un produit éco-socio-conçu n'est pas seulement un produit neutre, c'est une solution.

Attardons-nous sur le **second point** : la prise en compte de la dimension sociale ne s'apparente-t-elle pas à une nouvelle contrainte ? Exigences réglementaires, pression des consommateurs, scandales médiatiques qui entourent et menacent les entreprises. De plus les aspects sociaux sont plus difficilement quantifiables que les aspects environnementaux ; ils requièrent une bonne connaissance du contexte dans lequel s'inscrivent les acteurs du cycle de vie et leurs parties prenantes. Intégrer la dimension sociale implique une remise en question du fonctionnement de l'entreprise et du processus même de conception.

C'est pour cela que l'outil de diagnostic éco-socio-conception associé à une approche site, permettant à l'entreprise de se positionner au regard des exigences du développement durable, une vision produit donnant une prise à l'équipe produit pour communiquer et repenser la conception et le développement de l'offre. En éco-socio-conception approche site et approche produit sont entièrement imbriquées puisqu'une prise en considération des points de vue des parties prenantes et une ouverture au dialogue vis-à-vis d'elles induit nécessairement une nouvelle forme de management, partenariale et participative.

Or, n'est-ce pas cette capacité d'adaptation et cette aptitude à s'ouvrir à ce qui est nouveau et inconnu qui permettra aux entreprises non seulement de créer de la valeur, au sens économique du terme, mais aussi et surtout de tisser des partenariats solides en créant des valeurs sur lesquelles elles pourront s'appuyer pour traverser la crise actuelle ?



Revenons au titre du colloque afin de synthétiser cette démarche : la nécessité pour les entreprises de faire avec ces contraintes environnementales et sociales les conduit à une remise en question de leur fonctionnement et vers de nouvelles pratiques. Elles se retrouvent ainsi en route, prises dans une dynamique d'innovation durable. Par-là, nous entendons une capacité à innover qui puisse être durable, autrement dit qui puisse être féconde et productrice d'externalités positives. Et c'est en concevant autrement, c'est-à-dire en intégrant l'environnement et le social, paramètres non formalisés dans les méthodes de conception traditionnelles, que les entreprises peuvent optimiser leur rentabilité mais aussi, et surtout, devenir pleinement actrices d'une nouvelle forme de gouvernance qui s'esquisse par-delà l'effondrement du modèle économique encore dominant. L'éco-socio-conception se présente comme une méthodologie, une des voies autres possibles, pour accompagner les entreprises dans cette transition.

Prochainement, le pôle éco-conception publiera un livre sur le cadre de mise en place de l'éco-socio-conception en entreprise.

Par ailleurs, le Pôle Eco-conception finance en partenariat avec le CIRIDD une thèse en éco-socio-conception, menée par Bérénice DREUX-GERPHAGNON.



Les missions du pôle Eco-conception et management du cycle de vie

Depuis avril 2009, le Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie joue un rôle déterminant d'information et de sensibilisation sur l'éco-conception et accompagne les entreprises souhaitant développer des démarches en ce sens.

Unique en France, il s'est donné pour ambition de devenir un véritable centre de ressources visant organismes et entreprises à l'échelle nationale et internationale. Il est notamment désigné, par une convention cadre avec l'ACFCI, comme le centre de ressources des CCI françaises.

S'adressant à la fois aux entreprises, aux bureaux d'études et de conseil et aux centres relais, la vocation du Pôle Eco-conception pour l'année 2010/2011 était de :

- Promouvoir les meilleures pratiques en développement de produit intégrant le développement durable.
- Faciliter l'accès à l'éco-conception des PME et PMI.
- Diffuser l'éco-conception et l'éco-socio-conception à l'intérieur des entreprises.
- Transférer les compétences à des acteurs relais en mettant à disposition des outils et des méthodes pour que n'importe quelle entreprise du territoire puisse avoir accès aux différents services.
- Former, par des parcours qualifiants, des experts en éco-conception en capacité d'accompagner les entreprises dans les évaluations d'impact et dans le développement de produits.
- Accompagner les démarches.
- Mettre en place des programmes de recherche liés à l'éco-conception et à ses impacts sur la vie et le fonctionnement des entreprises.
- Permettre la création et le développement d'outils pratiques à destination des entreprises.

Le Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie compte aujourd'hui 125 adhérents dont plus de 50 % d'entreprises, essentiellement des PME PMI. Il anime 40 centres relais à travers la France et le Québec, la Belgique, et prochainement l'Espagne et l'Amérique latine, parmi lesquels les 10 CCI de Rhône-Alpes, Bourgogne Innovation, Pôle Fibres, Alizée Plasturgie, CCI des Landes, etc...

Par ailleurs, l'association est aujourd'hui un centre de ressources reconnu à l'international. Il propose des formations et des parcours de formation qui sont adaptés aux besoins des entreprises pour le développement de leurs nouveaux produits. Une entreprise peut ainsi faire monter un des ses collaborateurs en compétences, afin d'avoir la ressource en interne.

Le Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie s'est également doté d'ateliers techniques inter-entreprise qui se déroulent sur une demi-journée. Ces ateliers sont organisés plusieurs fois dans l'année et permettent en peu de temps d'acquérir des bases solides en éco-conception. Ils s'intéressent à l'ACV simplifiée à travers l'utilisation du Bilan produit, mais aussi à la communication environnementale et à la norme mécanique en éco-conception. Ainsi, ces ateliers s'adressent à tous, que vous soyez industriel, prestataire de services, institutionnel ou encore enseignant.

Parmi les services proposés, l'association réalise des revues critiques. Les revues critiques sont nécessaires dans le cadre d'une ACV comparative. **Donc n'hésitez pas à contacter le pôle !**

Une équipe professionnelle pour vous servir :

Samuel MAYER,
Directeur du Pôle Eco-conception



Diarra KANE,
Chargée d'affaires



Nizar HAOUES,
Docteur ingénieur en éco-conception et recyclage



Loïs MOREIRA,
Ingénieur éco-conception



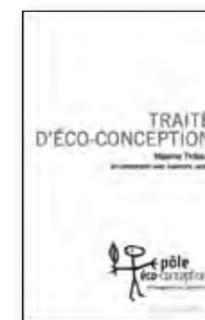
Bérénice DREUX-GERPHAGNON,
Doctorante en éco-socio-conception



Charlène BERGEAT,
Ingénieur éco-conception

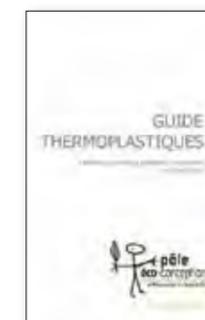


La diffusion de connaissances en éco-conception est une voie essentielle pour développer la démarche. Pour cela, le Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie édite des guides disponibles à la vente en se connectant sur le site. Il existe :



le traité de l'éco-conception

a comme objectifs d'aider à assimiler les enjeux propres à la pratique de l'éco-conception et de fournir les connaissances nécessaires pour intégrer les aspects environnementaux dans la pratique professionnelle. Le manque de rigueur et de méthodologie dans la réalisation de projets en éco-conception est en bonne partie responsable de la confusion d'interprétation du terme « éco-conception ». L'objectif principal de ce manuel est donc de contribuer à mieux outiller les concepteurs de produits et services de demain, entre autres, en définissant les termes, les stratégies et les outils d'analyse propres à l'éco-conception. Ainsi, le pôle espère modestement contribuer à l'harmonisation de la terminologie dans le jargon professionnel et à la systématisation de la démarche en éco-conception.



le guide des thermoplastiques

qui, à travers des fiches techniques, décrit les caractéristiques principales de la plupart des plastiques. Il traite des qualités des thermoplastiques au regard de l'environnement, mais aussi des procédés de mise en forme des thermoplastiques et de leur gestion en fin de vie. Ce guide a été écrit afin d'aider les PME/PMI de tous secteurs, les Centres Relais du Pôle Eco-Conception, les professeurs, les étudiants et toutes autres personnes intéressées, dans leur approche de l'éco-conception, par la question du choix des matières premières et plus particulièrement par le sujet de la problématique des thermoplastiques. Ce livre est financé par l'Ademe, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de la Loire.



le guide Okala

a été développé principalement pour l'enseignement du design de produits (industriels) en Amérique du Nord. Le mot Okala (oqala) vient de la langue Hopi, signifiant « l'énergie qui maintient la vie » et possède de nombreuses significations. Okala est un cours d'initiation au design de produits écologiques pour des praticiens du design et des étudiants en design de produits industriels. Bien qu'il ait été développé à partir d'une perspective Nord-américaine, il peut être utile dans plusieurs régions de notre planète.

La diffusion de connaissances passe également par les centres relais du pôle éco-conception et Management du cycle de vie. Le pôle forme les 40 centres relais répartis sur le territoire français afin de transmettre les compétences en éco-conception ; ces derniers peuvent ainsi promouvoir et accompagner les ressortissants, et en particulier les PME, de leur secteur.

Et pour ceux qui veulent aborder le sujet de manière ludique, BtoGreen est une expérience conviviale d'apprentissage et de sensibilisation aux stratégies d'éco-innovations. Parce que l'éco-innovation est de nature stratégique, l'Expérience BtoGreen fait astucieusement le lien entre les avantages concurrentiels d'un produit ou service et les menaces et opportunités liées au contexte économique, au travers d'une partie de jeu, suivie d'une pédagogie efficace.

Pour plus d'info, rendez-vous sur : www.btogreen.fr

BtoGreen L'EXPERIENCE

Développement du Pôle Eco-conception à l'international...



UNION EUROPEENNE

Le Pôle Eco-conception travaille dans les principaux réseaux français en éco-conception (recherche, entreprise...). Toutefois, le Pôle souhaite créer un réseau d'échanges, pour construire ensemble des actions collectives et partager les pratiques. Le Pôle a multiplié les contacts à l'international en particulier avec l'Italie, la Grande Bretagne, la Belgique, le Canada et le Mexique. En parallèle, l'association a participé à des programmes européens comme ECAP, C2C.

Développement d'un réseau européen

En partenariat avec la CCIR de Rhône Alpes, le Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie a organisé, à Bruxelles, avec la Commission européenne du Développement Durable, une journée de travail pour présenter les services d'appui aux entreprises pour la mise en œuvre de l'éco-conception des produits et services dans les entreprises. L'objectif de cette rencontre était aussi d'envisager les perspectives internationales et européennes en matière de production durable. Les intervenants, dont M. Samuel Mayer, ont ainsi montré, d'une part, que l'éco-conception est un facteur de compétitivité dans le changement des modes de production et de consommation, d'autre part, que son intégration dans les PME est le meilleur moyen pour concilier compétitivité des entreprises et exigences en matière de performance environnementale.

Le réseau Cradle to Cradle (du berceau au berceau), animé en France par l'ARDI Rhône-Alpes, est un projet de capitalisation constitué de dix régions européennes qui vise à réduire l'utilisation des matières premières, de générer moins de déchets et moins de pollution ainsi que d'améliorer l'innovation et le développement économique.



Par ce réseau, les outils du Pôle Eco-conception tel que BtoGreen l'Expérience, BtoGreen la Méthode et le Prédiagnostic éco-conception ont été identifiés comme les meilleures pratiques dans la catégorie Industrie et conception des produits.

En novembre 2011, à Bilbao en Espagne, IHOBE, en collaboration avec la DG Entreprise et Industrie de la Commission européenne, a organisé une réunion avec les centres européens de compétences en éco-conception. Le Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie a été convié en tant que centre de ressource pertinent en éco-conception en Europe. Cette réunion visait à la création d'un réseau d'échanges entre les centres de ressources en éco-conception au sein de l'Union Européenne. C'est en cours de réalisation !



Deuxième au concours international de la Fédération mondiale des Chambres de Commerce et d'Industrie à Mexico

Développement à l'International

L'Union Européenne a été très intéressée par l'approche de transfert de l'environnement dans la conception des produits par la création valeur, plutôt que par le contexte réglementaire. La Commission européenne, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et du Pôle Eco-conception a ainsi organisé une manifestation, le 3 mai 2011 à l'ONU, dans le cadre de la Commission Développement Durable des Nations Unies à New York, pour informer les délégués nationaux sur le potentiel de l'éco-conception, afin de soutenir la transition vers une économie sobre en carbone et économe en ressources, en mettant l'accent sur les produits et services respectueux de l'environnement. Le side-event a permis de mettre en avant les expériences concrètes des pays en développement, tels que le Costa Rica, le Mexique et le Vietnam, et les pays développés d'Europe et du Canada. Cette réunion avec d'autres centres de ressources en éco-conception a permis de mettre en évidence l'intérêt de créer un réseau mondial d'échange sur l'éco-conception.



Le Pôle national Eco-conception et Management du Cycle de Vie et la CCIT Saint-Etienne/Montbrison ont répondu à un concours international de la Fédération mondiale des Chambres de Commerce et d'Industrie sur la thématique des "Services aux petites et moyennes entreprises" pour mettre en valeur les actions particulièrement innovantes au sein du réseau. La CCIT Saint-Etienne/Montbrison a ainsi présenté ses actions en matière de développement durable et son expertise en éco-conception via le déploiement du Pôle national Eco-conception et Management du Cycle de Vie ; le Pôle illustrant la capacité dont a fait preuve la CCIT Saint-Etienne/Montbrison d'innover sur son territoire puis de diffuser son expérience au niveau national et international. En juin 2011, parmi les 72 candidatures issues de tous les pays, la CCIT Saint-Etienne/Montbrison est arrivée 2ème lors du Congrès mondial des CCI qui se déroulait à Mexico. Cette reconnaissance internationale illustre l'expertise du Pôle Eco-conception en matière de développement durable et son dynamisme dans l'accompagnement des entreprises.

En septembre 2011, le Pôle Eco-conception a participé au forum international du Green Design organisé par la Chine. Ce forum se déroulait à Lugano en Suisse, avec le soutien de Lu Yongxiang, vice-président du Congrès national populaire de la République Populaire de Chine, de l'ancien président de l'Académie chinoise des sciences, d'organisations internationales et agences gouvernementales comme le PNUE, l'Agence Xinhua Nouvelles de Chine, FC2E et la municipalité de Lugano. Ce forum a été l'occasion de présenter aux représentants chinois les outils d'accompagnement en éco-conception pour les entreprises. Ce forum international sur la conception écologique a eu comme thème principal "Green Design to Green Products, Green Consumption for Green Earth". Le Green Design Forum souhaite utiliser l'éco-conception comme un moyen pour promouvoir les technologies vertes, les éco-matériaux, le mode de production écologique, ainsi l'énergie verte, et en utilisant le pouvoir des médias sur les changements sociaux. C'est dans ce cadre, que le Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie a été choisi au niveau français et européen pour présenter ses pratiques de déploiement de l'éco-conception auprès des entreprises. Cette journée a permis l'échange sur les modes de consommation et de production en vue de la préparation des Rio +20.

En octobre 2011, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a identifié le Pôle Eco-conception comme l'un des dix centres de ressources en éco-conception au niveau mondial. Par conséquent, le Pôle Eco-conception a été invité par le PNUE et l'UNIDO (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) à présenter ses actions et outils pour les PME/PMI lors du "Second Global Network Conference on Resource Efficient and Cleaner Production" à Nairobi au Kenya. Le Pôle Eco-conception est intervenu sur les principaux enjeux stratégiques et opérationnels liés aux ressources de production efficaces et plus propres.



Intervenants

L'éco-design

L'éco-design se définit comme la prise en compte de l'usage et de l'expérience de l'utilisateur (Contexte) pour proposer un concept de produit (fonctionnalités, forme, esthétique, usage, etc.) adapté aux besoins, tout en intégrant des critères environnementaux. Les designers explorent les actions environnementales. L'éco-design s'inscrit donc en amont de la conception du produit, et remet en question l'usage des produits, et pas seulement le produit en tant que tel. Ainsi, en plus des critères de confort et d'esthétique, le critère environnemental devient un élément intégré à la création d'un nouveau produit.



Martin Charter,
Directeur du Center
for Sustainable Design (UK)



Le Center for Sustainable Design (CfSD) a développé des connaissances et une expertise en innovation durable et dans le développement de produits durables. Le centre cherche, développe et diffuse des solutions pour la compréhension des actuels et futurs impacts environnementaux. Le CfSD travaille en partenariat avec l'Europe, l'Amérique du nord et l'Asie et est aujourd'hui reconnu internationalement comme un centre d'excellence. Le CfSD a travaillé sur l'élaboration de la norme ISO 14006.

Quelle méthode de recherche en design ?

La Cité du design est une institution publique, plate-forme de création, de recherche, d'enseignement et de valorisation par et sur le design. Pôle de veille et d'observation, la Cité du design travaille sur le design, pour en faire un outil de stratégie, d'anticipation et de prospective, au service des acteurs économiques, entreprises et institutionnels. La Cité du design rassemble les acteurs économiques et culturels autour de projets communs et d'objectifs partagés, au niveau régional, national et international.



Marie-Haude Caraës,
Directrice de recherche
à la Cité du design



Jude Sherry,
Chef de projet à l'Ecodesign
Center (UK)



En tant que processus, l'éco-design peut aider à fournir des solutions pratiques et créatives à des problèmes complexes, tout en respectant le développement durable. Au niveau organisationnel, l'éco-design considère matériaux, processus et pratiques. Pour faire de l'éco-design efficace, il est nécessaire de travailler au sein d'un système collaboratif, multidisciplinaire et transversal. Et il peut conduire à modifier le comportement des gens.

Au sein du Pôle recherche et expérimentation, la Cité du design organise, structure une recherche qui se situe à la confluence de la création, des sciences, de la technique et de la conception. Cette recherche construit une alliance entre des logiques plurielles – esthétiques, scientifiques et techniques, d'usage – et prend appui sur les besoins, les usages des individus ou des groupes et accompagne les nouvelles pratiques. Les programmes (énergie, développement durable, usages et technologie, habitat, design de services, design médical, lumière, flux, etc.) associent concept et conception. Ainsi, pas de recherche à la Cité du design sans production théorique de savoir ; mais pas de recherche en design sans conception par des images, des scénarios, des objets, des services ou toute production adéquate issue des résultats de l'analyse.



Merel Claes,
Chargé de projet
à l'Ecodesign Center (UK)



L'Ecodesign Center conseille et oriente sur le choix des outils et méthodes nécessaires à la mise en œuvre l'éco-conception. Il développe également des approches adaptées aux besoins des clients. Par exemple, l'Ecodesign Center développe le projet « LCA to go », qui favorise l'intégration de l'éco-conception dans le développement de produit par les PME grâce à la création d'outils spécifiques de management du cycle de vie adaptés aux PME.

Complémentaire de l'activité de recherche, la Cité du design est aussi une plate-forme d'expérimentation, dispositif contrôlé permettant de tester une hypothèse de design sur un terrain déterminé. La méthode expérimentale est un mode complémentaire de la recherche, de construction des connaissances en design. En effet, elle favorise la production d'hypothèses que la capacité de conception du designer permet d'interroger en profondeur. L'expérimentation est « une domestication du réel » dans laquelle l'expérimentateur-designer est un « sujet agissant, enquêtant et administrant » (Hatchuel, 2005).

Il ne s'agit pas ici de faire un compte-rendu exhaustif des programmes menés à la Cité et des différentes méthodologies exploitées. Présenter l'une des recherches, celle sur la précarité énergétique, la méthodologie, les partenariats noués à cette occasion, est un moyen simple de donner un aperçu de cette activité de recherche.

Les outils d'éco-conception

Eco-concevoir un produit, c'est intégrer l'environnement dans le processus de développement du produit, et ce le plus en amont possible pour profiter au maximum du potentiel d'amélioration sur les impacts environnementaux de ce dernier. D'ailleurs, plus le processus d'éco-conception est accompli avec une vision holistique, plus il est un atout pour l'entreprise.

Toutefois, les outils pour la mise en œuvre de l'éco-conception sont pléthoriques et interviennent à différentes étapes du processus de conception ; ils sont utilisés par différents acteurs de l'entreprise. Ainsi, la première étape pour une entreprise est de connaître ces outils et de savoir lesquels sont les plus adaptés à son contexte.

Par exemple, pour les phases « amont » de la conception d'un produit, l'utilisation des normes peut faciliter l'intégration de la démarche dans le processus classique de conception de l'entreprise. Ces normes donnent des indications de bonnes pratiques et guident les acteurs du projet d'éco-conception.

Ensuite, l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) est un outil d'aide à la décision, qui permet d'évaluer les impacts environnementaux sur tout le cycle de vie grâce à plusieurs indicateurs d'impacts. Cette méthode, quand elle est comparative, permet de savoir quel produit entre plusieurs options de conception a le moins d'impact sur l'environnement. L'ACV permet de faire un choix éclairé de conception.

Enfin, la qualité écologique du produit conçu peut être mise en avant grâce à un affichage normalisé, et ainsi favoriser l'acte d'achat responsable. Pour cela, il existe les déclarations environnementales et l'expérimentation sur l'affichage environnemental.



Marc Janin,
Manager chez PwC
Le référentiel normatif
de l'éco-conception :
Etat des lieux



L'équipe développement durable et responsabilité sociétale de l'entreprise PwC, en France, intervient auprès d'entreprises et d'institutions françaises et internationales. Le département est considéré aujourd'hui comme l'un des principaux prestataires de services intellectuels en matière de développement durable. En 2000, PwC a intégré la société Ecobilan, reconnue dans le monde entier comme un leader innovateur de l'application des ACV à l'évaluation de technologies, l'affichage environnemental et l'éco-conception.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, des initiatives se multiplient en matière de développement d'outils, de méthodes d'analyse, de modes de communication produits, ... Ce sont autant d'approches diverses, sectorisées, non harmonisées et non rigoureuses qui peuvent engendrer certains risques comme la perte de crédit accordé à ces différentes approches en l'absence de règles établies et reconnues ou une distorsion de concurrence due à une communication environnementale potentiellement mensongère.

La solution à cela ? Le développement de normes consensuelles et harmonisées pour créer un cadre permettant la comparaison de méthodes, de résultats et pour assurer une reconnaissance nationale ou internationale des initiatives conformes aux règles fixées par les normes.

En matière d'éco-conception le nombre de documents normatifs s'est considérablement accru ces dernières années, l'occasion pour faire un état des lieux des normes, existantes, en cours ou en projet. Elles recouvrent à la fois des aspects de management, de méthodes de diagnostic, de mode de communication, ..., tous secteurs confondus.

L'accent est tout particulièrement mis sur des travaux en cours pour l'accompagnement des PME dans la mise en place d'une démarche d'éco-conception. Ce nouveau support normatif, le NF X30-264, devrait être publié au cours du premier semestre 2012.



Maud Jacquot,
Responsable Opérationnel
zone France de Bureau Veritas
CODDE
Les différents outils pour la
déclaration environnementale
de produit ou service



Bureau Veritas CODDE, centre d'expertise en éco-conception et en Analyse du Cycle de Vie du Groupe Bureau Veritas, accompagne et soutient les entreprises à tout niveau de leur politique environnementale produit ou service : évaluation des impacts environnementaux (ACV), accompagnement à la définition d'une stratégie pertinente d'éco-conception et intégration de l'éco-conception au sein des organisations, déclarations environnementales au format FDES, PEP et EPD, affichage environnemental des biens de grande consommation, transfert de compétences par le biais de formations et mise à disposition d'EIME v5 (outil d'ACV et d'éco-conception développé par Bureau Veritas CODDE).

Parmi les différents référentiels de déclarations environnementales, les déclarations de Type III, dites Eco-profil, sont basées sur les résultats d'ACV de produits et permettent donc de communiquer sur des performances environnementales quantifiées, multi-critères et globales du berceau à la tombe. Leurs principaux avantages ? Comparer la qualité environnementale de différents produits pour un même service rendu à l'utilisateur, être crédible en se référant à des référentiels normalisés et des programmes de vérification tierce partie, répondre à une demande croissante d'information de la part des clients et donneurs d'ordre, rendre donc éligibles ses produits à de nouveaux marchés, devancer des exigences réglementaires à venir en éco-conception et en éco-déclaration. Maud Jacquot couvrira les référentiels applicables au secteur du bâtiment, à savoir les FDES pour les Maud Jacquot, Responsable Opérationnel zone France de Bureau Veritas CODDE produits et matériaux de construction et les PEP pour les équipements électriques et électroniques, ainsi que le Programme EPD® plus général, concernant tout type de produits en Europe.



Guillaume Jouanne,
Responsable de l'offre outils
logiciels chez EVEA Conseil
Définition et bilan de l'actualité
sur l'affichage environnemental



EVEA, cabinet conseil en éco-conception et ACV basé à Nantes, Lyon et Troyes, intervient sur l'ensemble du territoire français. La vocation d'EVEA est de contribuer au Développement Durable par l'éco-conception des produits et services, grâce au transfert des outils et compétences à ses clients. Ses principales activités sont : l'accompagnement à l'éco-conception et l'affichage environnemental de produits et services ; l'édition de logiciels ACV et d'éco-conception adaptables aux besoins spécifiques de nos clients ; la formation à l'ACV et l'éco-conception ; la réalisation de projets R&D en ACV, éco-conception, éco-innovation. Dans le cadre de la loi Grenelle, le Ministère du Développement Durable a lancé en 2011 une expérimentation l'affichage environnemental des produits de grande consommation. Cet affichage se démarque des autres initiatives dans le monde par son approche multi-indicateurs environnementaux déclinée par catégorie de produits. L'objectif est de donner aux consommateurs un critère de choix en plus lors de son acte d'achat. En France, 165 entreprises de secteurs différents ont été sélectionnées pour participer. Cette expérimentation devrait se terminer en juillet 2012 et donner suite ou pas à une généralisation ou non du dispositif. Guillaume Jouanne, après un rappel de la démarche et une remise en perspective internationale, présentera des exemples concrets d'affichage mis en place par des entreprises en France et à l'international. Il conclura en présentant les solutions logicielles développées par EVEA qui permettent aux entreprises de devenir autonomes dans leur démarche d'affichage environnemental et éco-conception de produits et services.



Intervenants

Les outils d'éco-conception



Benoît Verzat,
Chef de projet à Quantis
De l'ACV à l'éco-conception,
présentation d'un outil innovant

Quantis, fondée en 2006, propose aux organisations et gouvernements des outils, un accompagnement et la connaissance nécessaire afin qu'ils puissent maîtriser leur cycle de vie et réduire leurs impacts environnementaux. Grâce à son réseau d'experts internationaux, ses collaborations de recherche académique et ses bureaux en Suisse, France (Paris, Lyon), aux Etats-Unis et au Canada, Quantis est l'un des leaders mondiaux en Analyse de Cycle de Vie (ACV).

Ainsi, Quantis a développé une démarche d'éco-conception innovante, conjointement avec le cabinet Ernst & Young et l'Université Technologique de Troyes. Cette démarche apporte des solutions d'accompagnement tout au long d'un projet d'éco-conception en impliquant les différents acteurs concernés au sein d'une entreprise. Elle intègre les besoins marketing et les coûts nécessaires au démarrage d'une démarche d'éco-conception. En faisant le lien entre l'analyse fonctionnelle et l'ACV, cette méthode permet de cibler les actions les plus pertinentes à travers une évaluation coût/bénéfice.



Intervenants

Prospective

Au niveau des échanges mondiaux, 42% des produits exportés en 2005 n'existaient pas dans les flux dix ans plus tôt. Ce constat montre bien l'importance de l'innovation, et donc de l'éco-innovation.

L'éco-innovation est le terme utilisé pour décrire les produits et les processus qui contribuent à un développement durable. Elle est donc l'application commerciale des connaissances pour obtenir directement ou indirectement des améliorations écologiques. Peter James définit l'éco-innovation comme le développement de « nouveaux produits et procédés qui répondent aux besoins de la clientèle et en créant de la valeur commerciale, tout en réduisant considérablement les impacts environnementaux ». Ainsi, l'éco-innovation naît en entreprise de la synergie entre les briques technologiques de l'entreprise, des anticipations de marchés par le marketing, des contraintes environnementales légales et de la qualité de la communication externe et interne.

L'intégration des aspects sociaux est une nouvelle étape à l'éco-innovation. Evaluer la performance sociale d'un produit est un pas de plus vers le Développement Durable, et donc vers la conception d'un produit plus responsable !



Céline Houdin,
Directrice du développement – Europe chez Groupe Agéco
L'ACV sociale ou comment intégrer le social dans l'éco-conception



Créé en 2000, Groupe AGÉCO fournit une expertise de haute qualité dans les domaines de l'économie agricole, agroalimentaire et environnementale, du développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises. Depuis 2009, nous avons développé une expertise unique en matière d'Analyse sociale et socio-économique du Cycle de Vie (AsCV) des produits et services, en réalisant les premiers projets d'application de cette méthodologie novatrice.

Née d'une volonté d'intégrer la prise en compte des enjeux sociaux dans la démarche ACV, l'Analyse sociale du Cycle de Vie des produits (AsCV) a été formalisée en 2009 sur le plan international par la publication de Lignes Directrices par le PNUE et la SETAC. Il s'agit d'une technique d'évaluation des impacts sociaux et socio-économiques (réels et potentiels) positifs et négatifs, tout au long du cycle de vie des produits (et services). Elle permet ainsi d'évaluer leur performance sociale et économique et d'identifier les priorités d'action pour produire et consommer de façon plus responsable. Cet outil rigoureux d'aide à la décision cible 6 grandes catégories d'impacts (droits humains, conditions de travail, santé et sécurité, gouvernance, héritage culturel) et se révèle particulièrement utile dans l'évaluation de la manière dont l'entreprise interagit avec ses parties prenantes internes et externes.

Dans un contexte où les marchés questionnent de plus en plus l'empreinte sociale des produits ou des entreprises, l'AsCV constitue une bonne piste pour intégrer la dimension sociale dans une démarche d'éco-conception.



Marine Jacotot,
consultante éco-innovation chez Weenov
L'éco-innovation en pratique



Weenov Performance est spécialisée dans l'accompagnement global à la création d'avantages concurrentiels par l'innovation. Weenov propose une offre inédite alliant conseil et ingénierie au service de l'innovation : **conseil et accompagnement** pour préparer l'innovation (élaboration de stratégie d'innovation et d'éco-innovation, montage de projets, enquêtes des besoins, formation, éco-conception), **maîtrise d'œuvre d'avant-projets d'innovation** (recherche de solutions innovantes, intégration du design, démonstration de concepts), **valorisation et communication** (marketing, valorisation de technologies, communication environnementale, propriété industrielle).

Weenov est convaincu que l'environnement est un moteur incontournable dans la création d'avantages concurrentiels. Ainsi, le cabinet a développé un processus d'éco-innovation permettant à l'entreprise de créer de la valeur par l'environnement, suivant différents degrés de prise en compte. Par ailleurs, Weenov a mis au point une méthodologie de création de valeur par l'environnement basée sur les fondamentaux de l'innovation : la méthode BtoGreen®, co-développée avec le Pôle éco-conception, propose de créer des avantages concurrentiels en 3 temps (diagnostic, créativité, plans d'action). La méthode BtoGreen® a donné naissance à l'Expérience BtoGreen®, outil ludo-pédagogique de sensibilisation aux enjeux et mécanismes de l'éco-innovation.

Intervenants

Les relations donneur d'ordre / PME

Les relations entre les donneurs d'ordre (DO) et les PME peuvent être plus ou moins collaboratives. Aujourd'hui, il est de plus en plus fréquent d'observer une relation basée sur l'échange et la collaboration entre les deux parties prenantes. Ce travail collaboratif permet aux donneurs d'ordre de bénéficier du savoir-faire des PME et aux PME de créer une relation privilégiée avec le DO. On parle alors d'une relation « gagnant-gagnant » ! Le respect de l'environnement, à travers l'éco-conception, est une démarche complexe, avec des aspects techniques et stratégiques. Ainsi concevoir un produit avec des préoccupations environnementales favorise un travail collaboratif, car le donneur d'ordre maîtrise l'aspect stratégique et la PME l'aspect technique. L'environnement devient alors un catalyseur de partenariat entre les donneurs d'ordre et les PME.



Jacques Berger,
Directeur général d'Eurotab Opérations.



Situé près de St-Etienne, le groupe Eurotab s'est spécialisé depuis 1957 sur le développement de tablettes. Le respect de l'environnement est l'un des engagements du groupe. Le cœur de l'activité, la compression de poudre, possède des avantages environnementaux : le procédé de fabrication est exempt d'eau et nécessite peu d'énergie, la logistique est optimisée grâce aux petits volumes des tablettes, et le concept de tablette garantit l'utilisation de la juste dose de produit par le consommateur. Pour mieux résister à la pression des donneurs d'ordre, la stratégie retenue par Eurotab est la différenciation, à travers deux leviers principaux :

1. Innovation : Eurotab investit 7% de son CA en innovation. Le groupe a développé une politique de diversification de ses marchés, et il investit dans un programme de chimie verte.

2. Marketing : Eurotab a créé la fonction Marketing en 2011, depuis 1 an, pour affûter sa connaissance du marché, être au plus près des besoins clients, mais aussi des consommateurs de tablettes (c'est à dire le grand public), et enfin pour renforcer ses avantages concurrentiels.

Cette stratégie permet de renforcer la différenciation d'Eurotab, mais ceci ne doit pas occulter, que les deux priorités recherchées par les clients marques de distributeurs, sont et restent la Qualité et le Prix. C'est ce que nous nous efforçons de proposer au quotidien, tout en faisant valoir d'autres avantages concurrentiels :

- Avantages environnementaux : le format Tablette, produit concentré, est par essence un format environnemental, puisqu'il se substitue à des produits plus volumineux à transporter, et il permet la juste dose pour les consommateurs (pas de surdosage)

- Avantages socio-économiques, avec un produit fabriqué en France et made in PME !, Eurotab a en effet créé +20% d'emploi depuis 2006

En synthèse, Eurotab construit son offre autour de la tablette, concentré de valeur ajoutée économique et environnementale, sans oublier que les attentes de ses clients sont et resteront prioritairement Qualité et Prix



Marc Voinesson,
Directeur du département projets & initiatives durables au sein de la Direction qualité du groupe Casino



Au sein du Groupe Casino, la direction qualité a pour mission de garantir la conformité et un haut niveau de sécurité à tous les stades de vie des produits à marque Casino. Consciente des exigences croissantes des consommateurs, la direction Qualité intègre également dans le développement des produits des réponses aux attentes sociétales, notamment en matière de santé, de nutrition et de développement durable. Le Groupe Casino a, entre autre, été le premier distributeur à signer la charte d'engagements volontaires de progrès nutritionnel (Juillet 2008), et à étiqueter l'impact environnemental sur ses produits.

Quant au département Projets & Initiatives Durables de la direction qualité, il centre son activité sur trois priorités. Tout d'abord, le département travaille sur la conformité et l'optimisation des emballages des produits à marque Casino. Ensuite, il gère des projets SI pour l'ensemble de la direction Qualité (départements : Alimentaire, DHP, produits frais traditionnels, Bazar, Textile, Laboratoire du Goût, Projets & Initiatives Durables).

Enfin, le département déploie actuellement l'indice environnemental sur les produits à marque Casino. Cet indice est le successeur de l'indice Carbone, développé en 2008 par le groupe Casino. Le seul indicateur Carbone n'étant pas suffisant pour évaluer globalement l'impact d'un produit sur l'environnement, le groupe a développé ce nouvel indice qui intègre trois indicateurs : gaz à effet de serre, consommation d'eau et pollution aquatique. Pour le développer, il s'est appuyé sur le guide des bonnes pratiques AFNOR BP X30-323 et sur les préconisations de la plateforme ADEME-AFNOR qui s'est créée pour l'expérimentation sur l'affichage environnemental. Cet indice donne aux consommateurs une information simple et directement exploitable, pour l'aider à consommer durablement. Pour en savoir plus, un site a été créé : www.indice-environnemental.fr



Vincent Collet,
Chroniqueur de la table ronde
Conseiller Environnement & Eco-conception - Département Appui aux Entreprises au sein de la CCI des Landes



Intervenants

Les politiques d'achats durables

D'après l'observatoire des achats responsables (ObsAR), l'achat responsable correspond à tout achat intégrant des exigences en faveur de la protection de l'environnement, du progrès social et du développement économique, dans un esprit d'équilibre entre les parties prenantes.

L'acheteur recherche l'efficacité, l'amélioration de la qualité des prestations et l'optimisation des coûts globaux (immédiats et différés) au sein d'une chaîne de valeur.

La direction des achats d'une entreprise doit aujourd'hui tenir compte du développement durable dans sa politique d'achat. Ainsi les aspects sociétaux deviennent des critères de choix complémentaires aux critères de prix et de qualité. Cette évolution de la politique d'achat est d'autant plus nécessaire que les partenaires, et en particulier les clients, feront de même et exigeront de plus en plus de garanties d'éco responsabilité.



Stéphane D'Halluin,
Responsable Développement Durable et relations extérieures chez Botanic



Brigitte Combal,
Déléguée au développement régional en charge du développement durable du Groupe La Poste



Charline Clerget,
Chroniqueur de la table ronde Animatrice régionale éco-conception à la CCIR Champagne-Ardenne



Enseigne de distribution de produits pour le jardin, les animaux de compagnie, la décoration de la maison, Botanic® est devenu un acteur engagé pour le développement durable. Botanic® se donne des objectifs de moyen terme au travers d'une feuille de route triennale (le Pacte Botanic 2011-2013 qui compte 35 engagements) et qui impacte tous les univers de l'enseigne. Botanic® propose des solutions concrètes pour aller vers une consommation durable, et être la référence du jardinage au naturel. Vendre des produits plus durables implique pour l'enseigne des critères d'achats très exigeants, et donc une politique d'achats durables stricte.

Parmi ces 35 engagements, l'enseigne a décidé depuis 2008 de supprimer de ses rayons les pesticides et engrais chimiques de synthèse. Botanic® s'est également engagé à repenser ses contenants horticoles. En 2010, 12 millions de plantes ont été vendues chez botanic dont une grande majorité avec un pot. Ceci signifie des millions de pots dont une large majorité "jetables", et donc conforte l'importance de mettre en place des alternatives plus écologiques. En partenariat avec ses fournisseurs, botanic® a réalisé une ACV comparative pour faire les bons choix. Dans les actions mises en place, Botanic® a vendu 1,2 millions de plantes en pot biodégradable (en agro-matériaux comme l'écorce de riz, qui n'entre pas en compétition avec l'alimentation, ou la sphaigne et les déchets de bois) et 500 000 barquettes en bois de peuplier. Pour les pots vendus seuls, aujourd'hui 1/3 de la gamme est en plastique 100% recyclé. L'enseigne mène également un combat pour supprimer le PVC de ses magasins. Ainsi le mobilier de jardin en PVC "pleins" a été supprimé et les bâches pour les bassins aquatiques sont aujourd'hui en EPDM. Pour en savoir plus sur ces engagements, rendez-vous sur le site internet de Botanic : <http://www.botanic.com/nos-engagements/le-pacte-botanic-2011-2013>



Dès 2003, le Groupe s'est doté d'une direction du développement durable et, à partir de 2007 la stratégie de La Poste s'est articulée autour du principe de «développement responsable». Celui-ci signifie, pour nous, que le nécessaire développement économique du Groupe doit se faire en prenant en compte notre responsabilité environnementale, sociale et sociétale. J'ai souhaité évoquer deux actions de La Poste qui seront déployées en 2012, même si nous travaillons à leur mise en place depuis une année pour l'une et plusieurs années pour l'autre.

- La Poste a fait le choix de remplacer une partie des voitures à moteur thermique, utilisés par les facteurs, par des voitures électriques. Notre objectif est d'en acheter 10 000. Une procédure d'appel d'offre a été lancée suite à la création d'un groupement de commande (engagement sur 23 000 unités). Il y a quelques semaines, il a abouti à l'attribution de 2 lots (sur 3 initialement prévus) de véhicules. En massifiant la demande et en la structurant, cette démarche doit permettre à La Poste, dès 2012, d'agir de manière efficace sur l'outil de travail utilisé pour le dernier kilomètre de distribution en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et l'émission de particules fines.

- En partant du constat qu'actuellement seuls 20 % des papiers bureautiques sont collectés et recyclés en France, La Poste souhaite faire naître une nouvelle filière dédiée à la collecte, à la valorisation et au recyclage des papiers bureautiques des PME et des administrations territoriales. En utilisant les circuits de transports déjà existants et en faisant appel à une de ses filiales, entreprise d'insertion spécialisée dans cette activité, elle proposera donc en 2012 une offre de collecte des papiers de bureaux à recycler et sera en mesure de certifier la chaîne de recyclage aux clients qui lui confieront cette activité.



Intervenants

Les dispositifs des éco-organismes

Les éco-organismes financent, organisent et accompagnent la collecte, le tri et le recyclage des produits en fin de vie. Eco-folio s'occupe de la filière papier et Eco-emballage des emballages des produits. Leurs missions sont d'intérêt général et leur sont confiées par l'Etat. L'objectif est le développement de bonnes pratiques pour le respect environnemental ; ils jouent donc un rôle important pour la préservation de l'environnement. Ainsi plus un industriel ou une entreprise aura des pratiques « polluantes », plus la contribution qu'il ou elle va verser à ces éco-organismes est élevée.



Jan Le Moux,
Directeur Prévention Département Recyclage d'Eco-Emballage



Mickaël Martin,
Responsable adhérents chez Eco-folio



Marion Celle,
Chroniqueur de la table ronde Conseillère éco-conception à la CCIT de St-Etienne Montbrison



Eco-Emballages agit pour réduire l'impact environnemental de la fin de vie des emballages ménagers par différents moyens :

- Un nouveau barème, encore plus incitatif à la prévention et à la recyclabilité

- Des services comme des diagnostics et des formations pour nos adhérents
- Un outil d'ACV simplifiée (BEE – Bilan environnemental de l'emballage) pour aider à la conception des emballages.

Une éco-innovation ne produit ses effets que si elle se vend. Elle est inutile si le consommateur n'identifie pas le produit et se reporte sur un autre. Nous réalisons ainsi des partenariats avec des marques, permettant de sensibiliser aussi les responsables marketing à une communication responsable et efficace. Eco-Emballages a également développé une signalétique pour les entreprises : homogène, elle permet au consommateur de mieux identifier l'information concernant le tri. Eco-Emballages, comme société agréée, doit également contribuer à un objectif de prévention. Pour cela, elle a développé un indicateur de prévention, à disposition de l'ensemble de ses partenaires. Il permettra de diffuser les meilleures pratiques, et aider les entreprises à faire évoluer l'emballage de grande consommation vers un emballage plus simple, plus léger, et plus recyclable. En regardant l'historique, la filière emballage a fortement intégré la prévention dès la conception des produits. Le gisement d'emballage est en diminution depuis 1997 : presque 10% de baisse entre 1997 et 2006 alors que la consommation des ménages a explosé. Les entreprises innovent, même dans les secteurs plus difficiles comme le luxe, en combinant des actions d'allègement, simplification, intégration de recyclé, matériaux renouvelables, recharges, etc. Prenez les exemples de Danone, Leclerc, Auchan, Kenzo, Sony, Charles Faraud, Cristalline, Sony : tous les secteurs et toutes les tailles d'entreprises sont représentés. Il faut maintenant aller plus loin, et impliquer celles qui sont moins actives sur ce sujet. Et il faut rappeler le rôle de l'emballage : en protégeant le produit, en s'adaptant aux modes de consommation, il contribue à réduire les pertes et gaspillage alimentaire. Selon la dernière étude de la FAO, il représenterait 1/3 de la production agricole mondiale. L'emballage a ici un rôle à jouer !



En 2006, la Responsabilité Elargie du Producteur (REP) fait obligation de contribuer au recyclage de leurs supports, dont le papier. L'éco-organisme EcoFolio, société privée agréée par l'Etat exerçant une mission d'intérêt général, regroupe les entreprises qui ont décidé de devenir actrices de ce dispositif légal pour construire un outil de pilotage de la filière. L'éco-contribution est une participation des émetteurs de papiers qui a pour vocation de prévenir et de limiter l'impact sur l'environnement, tout en créant de la valeur. EcoFolio organise la collecte sélective et le recyclage des papiers. EcoFolio recherche l'éco-efficacité : augmenter le recyclage en maîtrisant les coûts et créer des leviers de croissance pour la filière papiers.

Alors qu'ils sont, en poids, les premiers déchets recyclables de nos poubelles, seul un papier sur deux est trié puis recyclé. Autant de papiers qui constituent de véritables forêts urbaines inexploitées. Mieux mobilisés, ils doivent devenir une ressource proche et régulière pour l'industrie verte du papier en France.

Le barème appliqué aux émetteurs de papiers au cours du premier Agrément d'EcoFolio est un barème au poids. Conformément aux textes réglementaires du Grenelle II, au cahier des charges des charges d'EcoFolio et à l'avis de la CHMF (Commission d'Harmonisation et de Médiation des Filières), EcoFolio travaille à la mise en place d'un barème éco-différencié pour l'éco-contribution des papiers concernés par le dispositif de la REP. Un barème éco-différencié est un outil pour une meilleure éco-conception des produits. Il doit permettre d'orienter les émetteurs afin de diminuer l'impact environnemental de leurs papiers. En comprenant mieux la fin de vie, EcoFolio a identifié les éléments perturbateurs du recyclage et cherche à favoriser leur absence. Le futur barème d'EcoFolio ne sera donc plus unique (39 €/t pour 2012) mais différent selon la composition des papiers. Le barème pourra être adapté selon l'évolution des techniques liées à la mise en marché des papiers, qu'ils soient imprimés, à copier ou des enveloppes, et bien sûr selon les progrès de l'industrie du recyclage. La réflexion du futur barème amont se place dans le cadre des travaux préparatoires au renouvellement de l'Agrément d'EcoFolio prévu au cours de l'année 2012 avec l'ensemble des parties prenantes.



Intervenants

Et dans le monde... quoi de neuf ?



Salvador Aztlán
Tercero Martínez,
Senior eco-designer
à CADIS (Mexique)



Un exemple d'action en éco-conception mené au Mexique

CADIS, implanté au Mexique, est un centre dont l'objectif est le développement de la consommation et de la production durables. Pour cela, CADIS développe des outils et solutions de gestion du cycle de vie. Le centre est également actif dans l'élaboration de normes nationales et internationales.

Depuis 2002, CADIS coordonne les travaux liés aux normes sur l'ACV (ISO 14040) et sur l'éco-conception (ISO 14006). CADIS coordonne avec la Suisse le développement d'une norme pour calculer l'empreinte de l'eau (ISO 14046). Par ailleurs, CADIS est membre fondateur du réseau mexicain de l'éco-conception. Ainsi, CADIS joue un rôle important pour le développement, l'innovation et la formation sur la thématique de la consommation et production durables, avec une pensée cycle de vie.

Salvador Aztlán Tercero Martínez, eco-designer à CADIS, fera un point sur l'éco-conception au sein des process industriels au Mexique, ce qui permettra aux industriels français de pouvoir mettre en perspective les méthodes françaises. Il nous indiquera l'évolution de l'éco-conception à Mexico et quelles sont les perspectives pour cette démarche. Le centre d'analyse continuera sur les changements silencieux opérés sur la consommation et la production grâce à l'éco-conception, puis il fera un focus sur la relation entre éco-conception et le consommateur, ainsi que les changements sociaux engagés grâce à l'éco-conception. CADIS nous présentera un exemple concret de leur activité : l'accompagnement de la ville de Mexico sur l'éclairage public afin de réduire les impacts sur le cycle de vie.



Ander Elgorriaga,
Responsable du département
Production et Consommation
durables à IHOBE (Espagne)



Eco-conception en Espagne et au Pays Basque

IHOBE est un établissement public du gouvernement basque, qui a comme objectif de légèrer à leurs enfants une planète plus durable ! Ceci est possible par de l'innovation dans les actions et les instruments, comme par exemple le déploiement des objectifs de la politique environnementale avec un meilleur ratio coût-efficacité possible.

L'organisme travaille donc avec :

- L'ensemble du gouvernement pour élaborer des instruments durables dans des domaines tels que le système fiscal, la législation et les plates-formes de partenariat public-privé (PPP).
- 30% des entreprises basques en les écoutant, en prévoyant des défis et des opportunités verts, en favorisant les échanges entre elles, et en les soutenant grâce à des services et de la reconnaissance.
- 100% des municipalités basques qui se concentrent sur le travail en équipe pour atteindre les objectifs environnementaux concernant le changement climatique, les ressources, etc...

« Nous croyons dans le rôle clé de l'action publique et dans sa contribution à la consolidation des emplois verts, de l'entrepreneuriat et de l'environnement comme un facteur de compétitivité ».

Quels sont les résultats obtenus par Ihoobe en éco-conception ?

Ihoobe travaille dans le domaine de l'éco-conception depuis 1999, et se base sur le Programme d'éco-conception néerlandais. L'éco-baromètre 2011 sur l'industrie basque révèle que plus de 30% des entreprises ont déjà intégré des améliorations environnementales dans leurs produits, et que des exigences en éco-conception devraient croître de 20% au cours des trois prochaines années. Ci-dessous, quelques résultats déjà obtenus : 134 entreprises ont déjà intégré une démarche d'éco-conception, 170 jeunes diplômés en éco-conception ont trouvé un emploi, 72 entreprises sont certifiées ISO avec un système de gestion 14006/UNE 150301. Et grâce à l'application de l'éco-conception, 1 million de tonnes de GES (gaz à effet de serre) a été économisé sur l'ensemble des cycles de vie des produits éco-conçus

Quels sont les avantages et les implications d'être un organisme public quand il s'agit de résultats ?

Une des principales caractéristiques de Ihoobe est qu'il intègre systématiquement les décisions politiques et leurs applications dans ses missions, en étroite collaboration avec les PME et les grandes sociétés. Cela se traduit par : la construction sur 10 ans d'un budget stable consacré à l'éco-conception de 200 000€, un impact sur les programmes de différents ministères, l'introduction de l'éco-conception dans les instruments économiques du gouvernement (subventions, déductions fiscales telles que la liste basque des technologies propres, etc), l'intégration de la pensée cycle de vie et consommation durable grâce aux plates-formes régionales, la publication du Programme de promotion de l'éco-conception, qui est actuellement dans le Programme basque 2014 pour une société basque éco-efficente.

Comment Ihoobe a réussi à obtenir un rendement maximal sur le partenariat public-privé en l'éco-conception ?

La définition d'une stratégie efficace a été un point clé pour réussir. Les points suivants ont également beaucoup contribué au succès : la persévérance et la constance dans les travaux engagés, l'attribution d'un ETP et d'un budget annuel allant de 100 000 à 400 000€ sur la mission, la création de groupes d'échanges sur les avantages en éco-conception, la contribution de sociétés d'ingénierie spécialisées en éco-conception et de centres internationaux d'experts (Commission européenne, Centres de ressources en éco-conception en Europe...), l'édition d'un catalogue proposant des informations-orientations-formations par le service public.

Quelles sont les initiatives et les résultats en Espagne ?

Il n'y a pas d'initiatives spécifiques en éco-conception et en éco-innovation au titre de la compétence du gouvernement central espagnol. Ces domaines relèvent de la compétence des Communautés autonomes. Outre le Pays basque, l'activité gouvernementale pour ces domaines est retrouvée en Catalogne (EcodisCAT projet), dans les îles Canaries (PRO-CEDER projet) et en Castille et Leon (Projet CYL). Compte tenu du savoir-faire et des initiatives engagées, la dynamique en éco-conception est principalement située dans le Pays basque et à Valence.

Intervenants

Les politiques de promotion l'éco-conception... au national et en Rhône-Alpes



Myriam Puaut,
Ingénieur
éco-conception



Le contexte est aujourd'hui favorable à l'éco-conception du fait, notamment, des mesures prises dans le cadre du Grenelle de l'environnement et du soutien publique à la recherche.

Le Grenelle de l'environnement a reconnu la consommation comme un enjeu de politique publique d'environnement. Plusieurs mesures ont été adoptées afin d'accroître la transparence de l'information sur les caractéristiques environnementales d'un produit dont l'une particulièrement novatrice : l'affichage environnemental. L'idée de l'affichage environnemental est d'apposer sur les produits des indicateurs quantitatifs sur les impacts environnementaux dont ils sont à l'origine. Ces indicateurs devraient également avoir un effet sur la chaîne de l'offre en révélant de l'information aux producteurs les incitant à s'améliorer et donc à engager ou valoriser une démarche d'éco-conception.

Plus directement, l'éco-conception bénéficie actuellement d'un soutien public dans le cadre des Investissements d'Avenir. Un appel à manifestations d'intérêt (AMI) « Biens et services éco-conçus et écologie industrielle », piloté par l'ADEME, a été lancé en décembre 2011. La date limite de dépôt des dossiers est le 15 mai 2012. Les projets pourront combiner des innovations dans trois domaines : l'éco-conception des produits (utilisation de nouvelles matières premières, amélioration de l'efficacité énergétique, etc.) ; le développement de nouveaux modèles d'affaires (location des produits, recyclage, etc.) ; l'écologie industrielle appliquée via la mutualisation de services entre plusieurs acteurs économiques d'une zone ou d'un territoire.

Au-delà de la recherche, l'action de l'ADEME sur le sujet de l'éco-conception s'inscrit dans le cadre de sa récente Stratégie Entreprises 2011-2015. Celle-ci vise à définir un cadre structurant transversal aux actions de l'Agence pour les entreprises de tous secteurs : artisanat, industrie, tertiaire. Elle est disponible sur www.ademe.fr à la rubrique « Qui sommes-nous ? Nos orientations stratégiques ».

Il s'agit pour l'ADEME en 2012 de décliner cette stratégie Entreprises aux spécificités de l'éco-conception. Un des axes forts est d'orienter son action vers l'éco-conception innovante tout en étant présente auprès des différentes cibles d'entreprises. Ceci se concrétise notamment par la mise à disposition d'un nouveau cahier des charges visant à financer, principalement dans un cadre collectif, des « Etudes de projet éco-conception innovante » que l'on peut retrouver sur www.diagademe.fr. L'objectif de l'agence est de créer une économie moins intensive en matière première et en énergie et générant moins d'impacts sur les milieux. Il s'agit donc de s'appuyer sur l'innovation pour favoriser l'éco-conception ou inversement de s'appuyer sur l'éco-conception pour favoriser l'innovation dans l'entreprise.



Jérôme D'Assigny,
Directeur Régional Adjoint
de l'ADEME Rhône-Alpes



L'ADEME Rhône-Alpes met en mouvement, sur le territoire, la stratégie nationale "Entreprises", notamment autour de l'éco-conception. Cette thématique permet une approche globale des enjeux environnementaux en répondant aux questions : quel est l'impact de mon produit ou du service offert ? Quels sont les axes de progrès ? Nous nous attachons à sensibiliser les relais pour démultiplier notre force de conviction et à accompagner les entreprises dans leur démarche les plus exemplaires.

L'ambition de l'ADEME est d'avoir une approche globale et territoriale des enjeux du climat et d'une consommation durable à laquelle tous les acteurs économiques, qu'ils soient publics ou privés. L'éco-conception des produits mais aussi des services doit y contribuer efficacement.

La Région Rhône-Alpes est très active et dynamique sur ce sujet : un pôle éco conception « national », une école ENSAM chambéry, de nombreux centres techniques (cetim, cetiat, CTC, IFTH, plasturgie ...) et de nombreux bureaux d'études sont présents sur le territoire rhonalpin.

Certains secteurs d'activités (plasturgie, mécanique, IAA etc ...) ont monté des programmes qui prennent en compte cette problématique même si aujourd'hui, peu de projets ont débouché sur des projets d'entreprises.

La direction régionale Rhône-Alpes de l'ADEME accompagne chaque année depuis 3 ans, une dizaine d'entreprises, soit à titre individuel, soit dans le cadre d'actions collectives.

Afin de mobiliser les entreprises qui ne le sont pas encore, l'ADEME Rhône-Alpes s'appuie sur des relais dont l'efficacité est éprouvée auprès de leurs adhérents : le Pôle éco conception, les CCI, les CMA, les organismes professionnels...

Elle souhaite également mettre en mouvement d'autres acteurs qui sont autant de clé d'entrée sur l'éco conception (banques, experts-comptables, organismes de soutien à la création d'entreprises, assurance, etc.).

En 2012, un appel à projets permanent "Eco Conception" sous l'égide Innov'R en partenariat avec le Conseil régional et les autres partenaires de cette initiative. Il s'agira d'accompagner les initiatives et les démarches les plus innovantes.

Enfin, l'ADEME Rhône-Alpes pilote actuellement 5 actions collectives (industries agro-alimentaires, plasturgie, mécanique, textile, sport outdoor) pour conduire les adhérents à l'efficacité énergétique. L'éco conception a également une place importante dans ces opérations.



Les produits éco-conçus

Les entreprises ont répondu à l'appel à projet "produit éco-conçu". Les produits présentés ont été sélectionnés par le jury de sélection. Les secteurs d'activité sont différents, et montrent bien que l'éco-conception s'applique à tout produit ou service...



Altao pump

à VOUS de mettre la pression !

ALTINNOVA
 Activité : conception et fabrication d'équipements innovants pour les aménagements cyclables
 Chiffres d'affaires : 1800 k€
 Marché : Collectivités et entreprises
 Nb employés : 11
 Année fondation : avr-2003
 Localisation : Saint Marcellin en Forez (42)
www.altinnova.com

Stratégie et idée de départ

Favoriser et valoriser la pratique du vélo. C'est-à-dire favoriser la pratique avec des équipements ergonomiques et robustes répondant aux besoins des cyclistes. Mais aussi la valoriser en proposant des produits attractifs, donnant envie aux cyclistes ET aux non-cyclistes d'utiliser leur vélo. Altinnova essaye de mettre en place une démarche d'éco-conception sur l'ensemble de ses nouvelles créations. C'est une manière d'être cohérent par rapport à notre secteur d'activité : faire des équipements à faible impact environnemental pour favoriser et valoriser la pratique du vélo.

Depuis la création d'Altinnova, nous proposons des postes de gonflage électriques (avec compresseur d'air intégré) à nos clients. A la demande de différents clients, nous avons étudié la possibilité de réaliser des postes de gonflage manuels. Cela leur évitait d'amener une alimentation électrique sur le site d'implantation des stations de gonflage.

Démarche et caractéristiques environnementales

Matière : Forme 2x plus compacte, et gain de poids de 15% environ. Matériaux recyclables : aciers, PEHD, EPDM.

Fabrication : Fabrication française pour limiter la distance de transport. Utilisation d'un primaire anticorrosion Zéro Zinc (pas d'étiquetage Xi « irritant » et N « Nocif pour l'environnement »). Peinture poudre polyester : sans solvants ni COV, pas besoin d'apport de diluants ou d'eau pour son application.

Logistique : Commandes groupées équivalent à un stock estimé d'un an pour une fabrication en une seule fois dans l'année, entraînant un seul transport de matière première par an, au lieu d'un trajet par commande. D'un point de vue économique, l'impact du coût du transport n'est pas négligeable permettant un gain allant de 50% à 80% et le coût de fabrication est plus facile à négocier sur de la série. Tout cumulé, le gain peut atteindre 60%.

Installation facile sans travaux. AltaO' Pump s'installe en 30min et ne nécessite pas d'alimentation électrique ni de socle en béton.

Utilisation : Sans énergie électrique soit une économie de 100% de la consommation électrique, représentant en moyenne 10kWh par an.

Fin de vie : Matériaux recyclables à 99%. La fin du cycle de vie est gérée par la commune. Les composants de la station sont facilement séparés, et injectés dans les filières de recyclage adaptées : métaux, plastiques.

Approche sociale...

Démarche RSE globale mise en place : utilisation en priorité des transports en commun pour les déplacements professionnels, tri des déchets, choix de travailler avec des fournisseurs locaux ou nationaux. Altinnova a participé à la phase expérimentale de l'outil de diagnostic Eco-Socio-Conception développé par le Pôle Eco-Conception dans le cadre d'une thèse sur le sujet.

Impacts commercial et financier

AltaO' Pump a été mis sur le marché en octobre 2011, à l'occasion du Congrès du Club des Villes et Territoires Cyclables. Elle est destinée aux collectivités et aux privés (centres commerciaux).

Gain sur les coûts de l'alimentation électrique et du socle en béton ainsi que sur les coûts d'entretien inhérents à la pompe électrique.

Outils utilisés

- Analyse des faiblesses du produit existant et amélioration du système de gonflage (flexible et tête) : obj. durée de vie : x2.
- Bon sens

Communication réalisée

Produit « auto-communicant » grâce au travail du designer intégré (AltaO' Pump en forme de roue de vélo avec le mot AIR).

Quelques articles de presse suite à la présence d'AltaO' pump au Congrès du Club des Villes et Territoires Cyclables fin 2011.



Support universel

Support universel d'ordinateurs portables & tablettes extra-light pour le "Bien-être portable"

Designs
Amelight

AMELIGHT

Activité : Ergonomie, éco-conception de matériels pour l'informatique portable. Etude et gestion des risques professionnels

Chiffres d'affaires : 8 k€

Marché : Vente en direct sur www.amelight.com et en approche directe d'entreprises

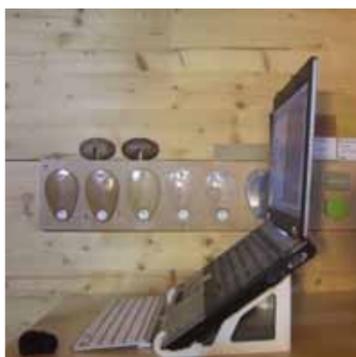
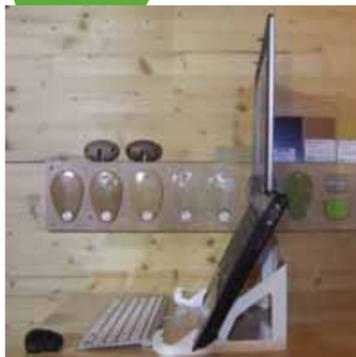
Nb employés : 1

Année fondation : 1^{er} juin 2010

Localisation : Le Sappey en Chartreuse (38)

www.amelight.com

PC-35-65-3 mm



Stratégie et idée de départ

Amelight est axée sur l'éco-conception et l'ergonomie, l'entreprise développe une gamme d'accessoires pour l'informatique portable.

Ces objectifs sont liés à la valeur fondamentale du gérant : le respect des Hommes et de la nature. Les supports brevetés fin 2009, ergonomiques et transportables, permettent de réduire les TMS et de réinventer l'usage de l'ordinateur portable: le "Bien-être portable".

Suite à des cervicalgies et dorsalgies d'un proche survenues à la suite d'usage intensif de l'ordinateur portable, le dirigeant d'Amelight a cherché une solution permettant de soulager puis d'anticiper les TMS : après un premier prototype efficace mais fixe, l'entreprise a mis au point une solution transportable destinée aux bureaux flex moins bien équipés. C'est ainsi que sont nés ces supports, qui sont devenus petits, légers et très facilement transportables dans la sacoche de l'ordinateur.

Le modèle universel existe en plusieurs versions : plexiglas 15mm de 260g, plexiglas ou bois 3mm de 70g à 140g.

Démarche et caractéristiques environnementales

Matière :

Versión plexiglas : 2 matières 100% recyclables (Aluminium et PMMA).

Versión bois : Matières 100% recyclable (Aluminium) et biodégradable (bois contreplaqué PEFC). Optimisation des formes pour éviter les pertes matière. Emballage : Polypropylène (PP) cristal non sérigraphié pour rentrer facilement dans le circuit de recyclage des emballages PP et éviter le gaspillage de la mise au point offset. Réduction matière, Réutilisable, Recyclable. Informations imprimées sur du papier 250g/m2 labellisé FSC (chez un imprimeur Imprim'vert) en recto verso.

Fabrication :

Design des pièces optimisé pour une découpe en plaques imbriquées, limitant les chutes. Les chutes plexiglas sont réutilisées pour réaliser d'autres produits (par exemple, des supports de tablettes, iPad). Fabrication 100% en France des pièces et assemblage par APF (Association des Paralysés de France) près de Grenoble (38).

- Process actuel en découpe laser non polluant avec faible quantité d'énergie nécessaire (200w)

- Process potentiel futur : injection plastique ouvrant à l'usage de plastiques recyclés (PP chargé bois) ou issus de la cellulose du bois (Arboform).

Logistique :

Conditionnement à plat sans vide dans sa boîte de transport grâce à l'emboîtement des supports.

Utilisation :

- Usage multifonctions (support d'ordinateurs portables, tablettes toutes tailles, livres...) et multi-positions

- Energie économisée, grâce à une meilleure ventilation de l'ordinateur (et donc durée de vie du portable améliorée)

- Economie grâce à la bonne hauteur de l'écran (usage d'un écran auxiliaire économisé).

Fin de vie :

Recyclabilité améliorée grâce à un démontage facile à la main + choix des matériaux en fonction de la filière emballages.

Approche sociale...

- En externe : diminution des TMS (prévention de futurs frais médicaux)

- Fournisseurs 100% français et au maximum dans le bassin grenoblois

- Travail avec APF (association des paralysés de France)

Impacts commercial et financier

La version plexiglas 15mm est déjà sur le marché. Les versions extra-light et extra-plat le seront bientôt selon la demande du marché. Le produit est rentable au-delà de 200 unités vendues par mois.

Outils utilisés

- Recherche de matériaux recyclables et renouvelables

- Analyse de la valeur : simplification de la conception pour limiter les fonctions au strict nécessaire

- Recherche de sous-traitants et fournisseurs locaux

- Adhésion au pôle éco-conception pour optimiser les choix

- Veille technologique et recherche de matériaux

- Evaluation de l'impact environnemental via le module spécifique de Solidworks 2010 (logiciel de CAO).

Communication réalisée

Articles de presse :

<http://www.amelight.com/content/17-Relations-medias>

Notation des produits Amelight

par Achat concept Eco / AFNOR :

www.achats-eco.com

et leur base de donnée produits :

<http://www.achetonsdurable.com/accessoires/informatique/accessoires/support-ordinateur>

millésime

« Ouvrir la porte de l'environnement... »

Millésime
made in France

DUBOIS INDUSTRIES

Activité : fabrication de poignées de portes

Chiffres d'affaires : 1,1 millions d'€

Nb employés : 14

Année fondation : 1936

Localisation : Cahors (46)

www.dubois-industries.fr



www.caractere-design.com



www.efficient-technology.fr



Stratégie et idée de départ :

Les repreneurs Florence & Pascal Moukarzel ont décidé de s'appuyer sur deux leviers pour développer la présence de Dubois Industries sur ses marchés :

- l'innovation technologique
- l'Eco Design.

Depuis janvier 2010, l'entreprise a inscrit l'environnement au sein de sa stratégie d'innovation. Nous avons ainsi souhaité créer une poignée de porte à très faible impact environnemental, pour répondre aux demandes du marché de la construction à forte performance environnementale (passives, bioclimatique, HQE, ...).

La fabrication de ce produit utilise 40% de matière première en moins qu'une poignée traditionnelle, et donc nous consommons moins d'eau et de gaz en fonderie, nous produisons plus vite, nous transportons plus léger, etc. Ceci nous permet d'atteindre les objectifs suivants :

1- *écologique* : produire mieux et plus responsable vis-à-vis de nos concitoyens,

2- *économique* : produire moins cher en utilisant moins de ressources naturelles,

3- *simplicité de production* : produire en regardant également le bien-être de ses salariés en supprimant des étapes laborieuses,

4- *plus beau* : produire en générant une plus-value supérieure à laquelle nos clients sont prêts à adhérer

5- *concept protégé* : pérenniser la production en France.

Démarche et caractéristiques environnementales

Matière :

réduction de la matière : **-40%**. En évitant les formes tout en gardant la même solidité

Fabrication :

réduction de l'énergie : **-37%**. En consommant moins de matière, nous consommons moins de gaz, moins d'eau. En simplifiant le processus de fabrication grâce à une nouvelle technologie de moules, nous supprimons des étapes de production (ex. : sciage) et donc nous utilisons moins de consommables.

Logistique :

Nous achetons nos produits en France, ou en Espagne du Nord. Avec un poids allégé de 40%, nous diminuons entre autre les émissions de gaz à effet de serre, etc.

Utilisation :

Millésime est une poignée de porte destinée à un usage intérieur ou extérieur.

Elle peut être montée sur une plaque ou sur une rosace. Elle est conçue pour un usage intensif. Une déclinaison du produit sera adaptée aux PMR (personnes à mobilité réduite), afin de permettre aux administrations et autres établissements de se conformer à la législation sur les PMR.

Fin de vie :

La durée de vie d'une poignée de porte (de qualité) est d'environ 20 ans. Dans ce cadre, deux fins de vies sont à prendre en compte :

1. Dans le cadre de la rénovation : Dubois Industries proposera à tous les clients qui le souhaitent, de racheter leur ancienne poignée et de la recycler, soit en refondant le métal dans notre usine, soit en la recyclant chez nos partenaires spécialisés dans ce domaine.

2. Dans le cadre d'une construction neuve : Nous proposerons à nos clients, de leur reprendre leur poignée (avec une décote) s'ils souhaitent la renouveler plus rapidement qu'un cycle de vie habituel.

Approche sociale...

Nos achats se font en France ou en Espagne pour 99% des cas. Donc nos composants et nos produits sont conformes aux normes et réglementations en vigueur. Pour nos rejets environnementaux, nous sommes en dessous de toutes les exigences de notre autorisation d'exploitation, et nous tendons vers le zéro rejet d'ici à fin 2013.

Impacts commercial et financier de la démarche

Le lancement du produit est prévu pour le deuxième semestre 2012. Nous pensons qu'à terme, la gamme Dubois éco-Design représentera environ 25% de CA annuel.

Outils utilisés

- Méthode d'analyse de la valeur, design to cost

- Méthode d'analyse de cycle de vie (ACV)

- Méthode de conception participative itérative

Communication réalisée

Notre communication se base sur 3 axes : Presse, Internet, Phoning (architecte appel puis échantillon + catalogue)

Catalogue spécialisé Dubois éco-Design



Isidore

L'innovation vient de l'intérieur

EDP

Activité : éditions de solutions d'amélioration des conditions de travail
 Chiffres d'affaires : 72 k€
 Nb employés : 2
 Année fondation : 2010
 Localisation : Toulouse (31)
www.monisidore.com



www.inddigo.com



www.blanc-tailleur.fr

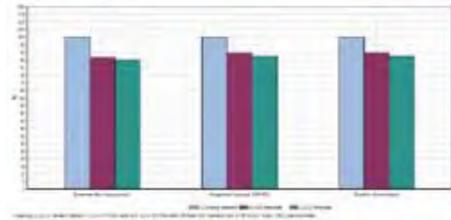


L'idée de départ...

Une réflexion sur les évolutions des besoins dans le secteur tertiaire dues notamment à l'informatisation des documents a amené au constat :

Trop de place est perdue dans les volumes de rangement dans les bureaux. Le besoin de rangement nécessite une meilleure méthodologie d'organisation.

EDP est spécialisée dans l'édition de solutions innovantes afin d'améliorer la qualité de vie au bureau, de réduire la consommation de meubles en prolongeant la durée de vie des existants et ainsi favoriser le réemploi plutôt que l'achat. Isidore est un module qui s'insère directement dans n'importe quel volume de rangement existant (armoires, meubles bas, ...) sans nécessité d'apport d'équipements éparés. Il permet d'économiser une armoire sur deux ou trois.



Démarche et caractéristiques environnementales

Matière :

Produit mono matière (Acier E24) recyclable, provenant d'Europe. Optimisation des épaisseurs de matière par la mise en œuvre de plis, bords écrasés et renforts ponctuels pour un poids total de 43Kg produit fini.

Fabrication :

Le nombre de références est limité ; Peinture en poudre mise en œuvre sur le lieu de découpe/pliage ; Emballage carton recyclé ; Fabrication nationale (région Centre).

Logistique :

Transport à plat, ratio poids/volume optimisé, montage par une seule personne, lieu de production à 200 km de la zone d'utilisation (Paris = 70% du marché national tertiaire).

Utilisation :

Le module Isidore offre 30% de volume de rangement de plus que dans une armoire métallique classique, en optimisant les vides. Cette économie d'armoires génère un gain de 5 à 8% de mètres carrés, à ne plus utiliser, à ne plus chauffer, à ne plus éclairer, à ne plus entretenir. Isidore prolonge la durée d'exploitation des armoires existantes.

Fin de vie :

1 seul matériau à recycler : l'acier

Approche sociale...

Production en France et à proximité du 1er marché. L'expérience des utilisateurs a participé à l'optimisation du module Isidore.

Impacts commercial et financier de la démarche

Le produit est sur le marché depuis Juillet 2010.

- 25% de réduction des coûts matières ;
- 50 % des volumes de stockage et des coûts de transports ;
- 50% de coût de main d'œuvre pour le montage d'Isidore par rapport à notre ancien produit

Outils utilisés

Analyse du besoin avec les usagers ; ACV réalisée par EVEA ; Bon sens

eurotab

EUROTAB

Activité : Fabrication de tablettes détergentes et désinfectantes
 Chiffres d'affaires : 40 millions d'€
 Marché : Détergents pour le marché grand public et professionnel
 Nb employés : 200
 Année fondation : 1957
 Localisation : St-Just St-Rambert (42)
www.eurotab.eu

screenklear

« Nouveau lave-glace concentré en tablette. Efficace, pratique, écologique »

L'idée de départ...

Le développement de ce produit s'inscrit dans l'ambition d'Eurotab de développer la tablette sur de nouvelles applications, à travers des investissements en Innovation, et combinée avec la démarche de chimie verte de l'entreprise.

L'idée de ce produit a émergé lors d'une journée dédiée à l'innovation, organisée chaque trimestre par Eurotab avec l'ensemble de l'équipe R&D. C'est en s'intéressant à de nouveaux marchés, dont celui l'entretien automobile, et en analysant les produits les plus volumineux à transporter qu'est née l'idée du lave-glace sous forme tablette.

Ainsi une tablette de 4g permet de reconstituer 2,5L de lave-glace, avec de l'eau du robinet. Dans un pack, on trouve 4 tablettes de 4g.

Démarche et caractéristiques environnementales

Matière :

Tensio-actifs à 90% d'origine végétale pour une biodégradabilité de 70%. Utilisation de l'eau du robinet grâce à un agent séquestrant pour le calcaire et biodégradable à 98%. Les matières premières proviennent de l'UE.

Fabrication :

La fabrication des tablettes consiste à mélanger les ingrédients en poudre puis à les compresser.

Ce procédé est exempt d'eau (pas d'eau nécessaire pour les mélanges, contrairement aux produits liquides), et nécessite peu d'énergie (pas de « chauffe » des produits).



All you need is tab.

Logistique :

La logistique est optimisée grâce aux petits volumes des tablettes : 2 tablettes de 4g sont équivalentes à 1 bidon de 5L, soit 1 camion de tablettes = 50 camions de liquide.

Utilisation :

Le concept de tablette garantit l'utilisation de la juste dose de produit par le consommateur.

Le lave-glace en tablette a une efficacité d'usage égale ou supérieure au produit de référence (selon les marques testées).

La tablette a ensuite été testée auprès d'utilisateurs professionnels dans le domaine de l'automobile.

Fin de vie :

Emballage : Total pack tablette : 14g (soit 1 cartonnée en carton recyclé) - Equivalent liquide : 2 bidons de 5L, soit 280g de plastique, soit 20 fois moins d'emballage pour la tablette. **Produit :** Le produit dissous est biodégradable à 92% (partie organique).

Approche sociale

Motivation de l'équipe R&D par une journée dédiée à l'innovation, en équipe et intégration à la stratégie de l'entreprise.

Impacts commercial et financier de la démarche

La mise sur le marché est prévue pour 2012 et cible les utilisateurs de lave-glace liquide. Il n'y a donc pas encore d'analyse de l'impact financier. Sur le plan commercial, cette innovation ouvre vers de nouveaux marchés (l'entretien automobile) et permet à l'entreprise de se diversifier.

Outils utilisés

Analyse des matières, Démarche de chimie verte en interne (ingrédients d'origine naturelle, suppression des phosphates, biodégradabilité) et Bon sens

Communication réalisée

Le produit est présenté sur le site internet, et a été exposé lors de deux salons professionnels, ce produit participe à l'image innovante de l'entreprise.



Air concept luxury

Mobilier gonflé chic

my note déco

Activité : créateur de mobilier et décoration design
 Chiffres d'affaires : 3,5 millions d'€
 Marché : décoration de la maison
 Nb employés : 15
 Année fondation : fin 2007
 Localisation : Chimilin (38)
www.mynotedeco.com

L'idée de départ...

«My note déco», créateur de décoration et mobilier design, est le fruit de la stratégie de diversification du groupe Impex (concepteur et distributeur de produits pour l'automobile) en 2007.

L'entreprise a l'objectif de devenir un acteur majeur et incontournable du mobilier éco-confortable. Ainsi l'idée de départ est une recherche de diversification pour orienter les développements produits vers des marchés plus accessibles et sensibles à l'éco innovation (matériaux renouvelables). Une véritable prise d'éco-conscience au sein du service développement marketing a mobilisé 15 personnes autour de cette stratégie, et ce pour plusieurs raisons : la conviction, la volonté d'être devant nos concurrents et l'anticipation de la réglementation.

Ainsi est né la dernière éco-innovation de MY NOTE DECO : Air concept luxury.

Démarche et caractéristiques environnementales

Matière :

- La sélection de matières éco-conçues : sélection de matériaux moins polluants (housse textile réalisé à partir des textiles Batyline® de Serge Ferrari). Ces textiles sont éco-conçus et 100 % recyclables, fabriqués localement au sein d'une entreprise certifiée ISO 14001.

- La sélection et la réduction du nombre de matériaux pour passer à 4 matériaux recyclables, et réduction du nombre de composants

- Optimisation du patron textile pour limiter les pertes, et réduction du suremballage.

- L'air comme principal matériau (80% du produit)

Fabrication :

80% d'air = diminution de la matière à fabriquer

Logistique :

- Packaging réutilisable et encombrement minimum pendant le transport (produit dégonflé)

- Produit transportable facilement par tous (piéton, cycliste...). Le poids et le volume sont spécialement étudiés pour le commerce en ligne.

Utilisation :

- Travail sur la durée de vie du produit : test en laboratoire à 100kg pendant 50 000 cycles. La durée de vie est estimée à 10 ans.

Fin de vie :

- Matériaux recyclables et séparation facile des composants du produit, pas de mélange de matière pour faciliter le recyclage.

- Mise en place de partenariat avec la filière TEXYLOOP. L'organisation du retour et ses frais sont pris en charge par l'entreprise My Note Deco => Incitation du consommateur à renvoyer le produit pour lui donner une seconde vie.

Approche sociale...

- motivation de l'ensemble du personnel d'appartenir à une entreprise éco-consciencieuse, par une sensibilisation des équipes aux démarches et principes de l'éco-conception et du développement durable.
- le choix de sous-traitants impliqués sur des critères sociaux et sur la mise en place du tri des déchets...

Impacts commercial et financier

Le produit sera très prochainement mis en vente. Il cible un large public (hôtellerie, vente en ligne, vente en boutiques)

Outils utilisés

Formation de l'équipe (conception, matériaux...etc), check-list de développement produits et du bon sens !

Communication réalisée

Prochainement diffusion sur Lyon TV et Demain TV d'un documentaire sur l'éco-conception dans lequel My Note Déco est intervenue. Exposition au salon Texwork Nouvelle image « éco-responsable » du groupe Impex auprès de ses partenaires et partenaires.



LUXURY



GREENWAVE SAS - NOTOX

Chiffres d'affaires : 0,1 million €
 Marché : Tout secteur confondu dans vente de planche
 Nb employés : 4
 Année fondation : juin 2009
 Localisation : Anglet (64)
www.notox.fr



L'idée de départ...

NOTOX a pour vocation de proposer des solutions alternatives respectueuses de l'environnement, des personnes et qui soient technologiquement performantes.

NOTOX est spécialisé dans le développement de planches de surf de nouvelle génération : hautes performances et haute qualité environnementale. Le produit a été mis sur le marché en octobre 2010 et Notox a déjà vendu 200 planches, soit 50% de sa production.

Démarche et caractéristiques environnementales

Matière :

Utilisation de fibres naturelles et de matrices bio-sourcées (mousse PSE recyclée et mise en place d'un circuit de recyclage des chutes de production avec le fabricant (KNAUF uni'vert PSE), tissus techniques de fibre de lin, résine bio-sourcée à 55% haute performance) issues au maximum de ressources locales, nationales, voire européennes.

Fabrication :

- L'usine de fabrication dispose d'une charte qualité stricte garantissant la protection des opérateurs.
- Stratification sous vide permettant une meilleure imprégnation du tissu, de moins utiliser de matière en réduisant de 2/3 la phase de ponçage, de presque supprimer les émanations de COV liés à la phase de stratification.

Logistique :

Utilisation des trajets de réception de marchandises pour la réexpédition des déchets. Emballage des planches avec des chutes et réutilisation de carton.



Utilisation :

Sensibilisation des utilisateurs sur les bons gestes quotidiens permettant de compenser l'acte d'achat de la planche de surf. Affichage environnemental du produit réalisé par HOP3.

Fin de vie :

Mise en place d'une filière de récupération des planches en interne / démantèlement des planches. Recyclage des chutes de PSE.

Approche sociale...

- A travers la charte qualité du « lab », nous apportons la garantie du meilleur respect de la santé des techniciens de production (ce qui est un énorme pas en avant dans la profession). Ces démarches ont été accompagnées par la Médecine du travail, la CARSAT (pour les enjeux liés à la toxicité) et l'ARACT Aquitaine (pour la gestion des troubles musculo-squelettiques).
- Relocalisation des approvisionnements de matières premières et nous reposons exclusivement sur des acteurs locaux (et labélisés chaque fois que cela est possible) pour les services extérieurs (pré-shape, imprimerie, communication, re-traitement des déchets de production, etc)
- Maintien des compétences artisanales locales et historiques (les shapers) sur le territoire
- Participation à des programmes de « reconditionnement » des planches usagées, avec des associations (comme par exemple Surfeurs Solidaires), afin d'équiper gratuitement des clubs de surf en Afrique ; ces planches étant elles-mêmes « reconditionnées » par des jeunes en insertion par le travail.

Impacts commercial et financier de la démarche

Réduction de la quantité de déchets à traiter : -28%. Et 74% sont recyclés (chutes de lin et de PSE). Les matériaux coûtent jusqu'à 10 fois plus cher (écart de prix entre la fibre de lin et la fibre de verre). Les marges sont plus importantes de 20 à 30%.

Outils utilisés

- ACV de la planche de surf réalisée par Quantis et financée par EuroSIMA.
- Mise en place de solutions pragmatiques vérifiées par une ESQCV réalisée par Quantis (planche classique réalisée dans les locaux de NOTOX et une planche GreenOne®)
- Accompagnement du service Environnement & Eco-conception de la CCI des Landes et du cabinet de HOP3, notamment avec la participation à l'expérimentation du MEDDTL pour la mise en place de l'affichage environnemental.

Communication réalisée

Documentaire « BE LINEN MOVIE 2 » : <http://vimeo.com/31778838>

Presse : GEO, STRATEGIE, SURF SESSION, SURFER'S JOURNAL, France TV, WIND, GRAZIA, RTL2.



neuf box Evolution

Box éco-conçue aux performances inégalées.

SFR

Chiffres d'affaires : 12,6Mds€
Activité : Opérateur de télécommunications
Nb employés : 10 000
Année fondation : 1990
Localisation : La Défense (92)
www.sfr.com



www.codde.fr



L'idée de départ...

En se rapprochant de Neuf Cegetel en 2008, SFR est devenu le 1er opérateur alternatif de télécommunications en Europe, dont le produit phare est la neufbox.

Dans le cadre de la politique environnementale de SFR et pour anticiper les codes de conduite européens, le Groupe a décidé d'évaluer les performances environnementales de ses produits ADSL. L'objectif pour SFR était de faire un état des lieux du produit existant, dégager les pistes d'amélioration. La neufbox Evolution est le fer de lance de la R&D de SFR. C'est pourquoi, il était essentiel d'éco-concevoir cette box afin de répercuter la démarche à l'ensemble des innovations ADSL à venir et tous les autres produits dont SFR a la maîtrise.

Démarche et caractéristiques environnementales

Matière :

Moins de matières premières nécessaires : réduction de la taille de 30% ; Réduction de la taille du circuit imprimé ; Nombre de composants diminué : 400 à 200 ; Suppression d'un câble PVC.

Logistique :

Réduction du poids de l'emballage de 16% et boîtier plastique de 40% ; Recours prioritaire au transport maritime (>90%).

Utilisation :

Réduction de 30% de la consommation d'énergie ; un bouton pour allumer ou éteindre complètement la box ; Un bouton pour désactiver la fonction WiFi et un bouton Eco pour adapter la consommation de la box à son usage.

Respect du Code de Conduite Européen sur la consommation électrique (<6,1 W en veille et <13,3 W en mode actif).

Fin de vie :

- Amélioration de la recyclabilité des matériaux utilisés : 69% d'éléments recyclables ;
- Augmentation de la durée de vie grâce à des plastiques teintés dans la masse et texturés plus résistants ;
- Amélioration du démantèlement du produit : une seule vis, toutes les pièces sont clipsées ;
- Amélioration de la résistance à la foudre.

Approche sociale

En matière d'achats d'équipements, l'attention se porte en particulier sur les box fabriquées en Asie et sur les sous-traitants de rang 1 et au delà. Les acheteurs SFR en charge des équipements box leur demandent de fournir un rapport social élaboré sur le modèle EICC. Des plans de progrès ont ainsi été mis en place avec les fournisseurs pour les accompagner dans une démarche de responsabilité sociétale. Le Code d'éthique et d'engagements SFR a été communiqué aux principaux fournisseurs dans le but de partager l'ensemble des principes sur lesquels le Groupe SFR s'engage en matière d'éthique des affaires, de pratiques commerciales et de respect de l'environnement. En 2010, près de 80 fournisseurs sur 6 familles d'achats ont été évalués selon les critères développement durable.

Impacts commercial et financier de la démarche

Le surcoût lié au déploiement de la démarche d'éco-conception est estimé à environ 1\$ par box.

Rappelons que le service d'accès à internet est un service dématérialisé, l'utilisateur n'étant pas propriétaire des box. Les coûts liés aux pannes, au reconditionnement, à la réparation et au traitement en fin de vie sont supportés par SFR. La réduction de ces coûts devrait donc permettre de compenser le surcoût de fabrication.

Outils utilisés

L'analyse de Cycle de Vie via le logiciel EIME réalisée par le cabinet Veritas CODDE

Communication réalisée

Communiqué de presse au lancement de la Box.

Participation à la rédaction du livre « L'éco-conception en électronique » aux éditions Dunod (ISBN 978-2-10-054892-7) afin d'encourager l'éco conception des produits télécoms.

Le Guide utilisateur de la neufbox Evolution, paragraphe « Une neufbox économique et éco-conçue ».

Un film sur [sfr.com](http://www.sfr.com) : <http://www.sfr.com/nos-engagements/pour-un-monde-plus-vert/leco-conception>.



Sur le département de la Loire

l'appel à projet «Eco-concept facteur 4

Parce que l'environnement concerne chacun d'entre nous, le Conseil général de Loire mène des actions en faveur du développement durable. A titre d'exemple, le Conseil général s'est ainsi engagé dans un Agenda 21, dans l'élaboration d'un Plan Climat Énergie mais aussi en intégrant le développement durable dans sa politique d'innovation.

Focus sur une action menée par le Conseil général de la Loire en matière d'éco-conception : l'appel à projet « Eco-concept facteur 4 »

Conscient que la force d'une économie repose essentiellement sur le dynamisme de ses acteurs, le Conseil général de la Loire a mis en place depuis 2007 un programme « Innovation et Compétitivité » destiné à ancrer le département, et en particulier ses PME – PMI, dans une dynamique durable de développement. L'objectif est de stimuler la capacité d'innovation du territoire, tant en termes de technologies que de nouvelles activités, mais aussi conforter la qualité de son accueil économique et renforcer l'accompagnement offert aux entreprises pour leurs projets de croissance. Grâce à cette stratégie pour le moins atypique à l'échelle nationale, la Loire est devenue, en l'espace de quelques années, l'un des départements les plus actifs en matière de développement des réseaux d'entreprises puisque la Loire est reconnue comme le **1er département français** en nombre de grappes labellisées, ce qui témoigne de son excellent positionnement dans le domaine des réseaux d'entreprises porteurs de potentialités de développement pour l'avenir.

Design, Développement durable et TIC ont été identifiés comme des leviers afin de favoriser l'innovation et la compétitivité dans les PME – PMI ligériennes.

Dans ce contexte, le Conseil général de la Loire a lancé fin 2008, en partenariat avec la CCIT de Saint-Etienne/ Montbrison, un appel à projets « Eco-concept facteur 4 » auprès des réseaux d'entreprises.

Cette opération visait à reconcevoir un produit ou un service en diminuant l'impact environnemental avec un objectif de réduction d'un facteur 4 de l'impact global. Le Pôle Eco-conception a accompagné le Conseil général de la Loire dans l'ingénierie de cet appel à projet.

Suite à un jury, 3 projets gagnants ont pu bénéficier de l'accompagnement de designers, de compétences marketing et d'une expertise environnementale, pour devenir un éco-concept. Ces derniers se sont aussi engagés dans la réalisation de prototype en bénéficiant d'un accompagnement du Conseil général à hauteur de 50 000 € par projet.

Les trois lauréats de cet appel à projets ont été :

« Zéro Cire » porté par le Club d'entreprises CLEO : Projet portant sur un emballage éco-conçu pour les outils coupants.



« Luxflat » porté par le Pole Optique Rhône Alpes : Projet de source lumineuse émettant dans un espace proche du plan d'émission. Il s'inscrit dans un objectif de développement durable.

« Cargo cycle » porté par le Collectif Designers + : Projet en faveur d'un vélo cargo adapté pour le transport de marchandises.

Cette opération a permis de démontrer la valeur ajoutée apportée par une approche design / éco-conception dès l'amont d'un projet pour passer de l'idée au concept puis in fine au produit.

La qualité des projets retenus témoigne de la richesse générée par les actions collectives.

M. Georges Ziegler,
Vice-président
du Conseil Général
de la Loire

L'éco-conception soutenue par la CCIT de de St-Etienne Montbrison



La CCIT de Saint-Etienne / Montbrison est un établissement public dédié au développement économique des entreprises et du territoire de Loire Sud. Elle met à la disposition des entreprises des accompagnements centrés sur leurs préoccupations et propose des programmes ciblés, conçus comme autant d'accélérateurs de performance et de compétitivité.

Les équipes agissent comme des partenaires des entreprises, dont elles connaissent les enjeux : chaque année, elles sont en contact avec 2 000 d'entre elles.

Parmi les compétences de la CCIT, le Département Innovation et Développement Durable propose différentes prestations d'accompagnement des entreprises et, en particulier sur l'éco-conception et les technologies propres. La CCIT est en effet la porte d'entrée des entreprises pour toutes leurs questions autour de cet enjeu d'intégration de l'environnement dès la conception du produit et lors de toutes les étapes de son cycle de vie.

Descriptif de l'implication de la CCIT dans l'éco-conception :

Dès 1996, la CCIT de Saint-Etienne / Montbrison a intégré les questions d'environnement dans l'accompagnement des entreprises en partenariat avec la CCIT du Roannais.

En 2002, les CCIT de la Loire ont lancé un programme, pionnier dans le réseau consulaire, sur l'éco-conception. Elles ont ainsi été les premières CCI à recruter un conseiller dédié sur cette problématique. Au-delà de la sensibilisation des entreprises, la CCIT de Saint-Etienne / Montbrison propose aujourd'hui un véritable accompagnement des entreprises dans leurs projets d'éco-conception en individuel ou au travers d'opérations collectives.

A ce titre, elle a été récompensée pour l'accompagnement qu'elle propose aux PME-PMI sur l'éco-conception au concours mondial des chambres de commerce. Son dossier « French Eco-design Institute Spin-Off » a en effet été plébiscité par le jury pour son caractère innovant et pour la valeur-ajoutée apportée aux entreprises. L'outil pré-diagnostic éco-conception a été reconnu à cette occasion et a suscité l'intérêt d'autres CCIT. 85 entreprises de la Loire ont bénéficié à ce jour d'un pré-diagnostic éco-conception.

Aux côtés de la CCIT du Roannais, l'engagement de la CCIT de Saint-Etienne / Montbrison s'est aussi traduit dans la genèse et l'accompagnement à la création du Pôle éco-conception et management du cycle de vie qui a aujourd'hui un rayonnement national.

Parallèlement, les CCIT de la Loire poursuivent leurs actions d'accompagnement auprès des entreprises du territoire notamment sur la communication environnementale, l'éco-production et l'éco-innovation.



M. Gilbert Delahaye,
Vice-président de la CCIT de Saint-Etienne / Montbrison.
Président du GT Environnement, développement durable de la CCIT de St Etienne-Montbrison,
Président de la Commission développement durable de la CCIR Rhône-Alpes,
Directeur des projets transverses RSE du Groupe Casino.



éco design
agence Lyon : 04 78 24 34 24

L'agence écodesign Frédéric@adet est basée à Lyon et a été fondée en 2005.

Loin du GreenWashing ambiant, elle propose à ses clients un design sincère, à leur portée et en correspondance avec l'attente de leurs clients.

L'agence écodesign Frédéric@adet, nous donne leur vision de l'éco-conception et les dernières tendances :

« Notre approche est plus design que technique, c'est pourquoi nous employons le mot éco-design pour qualifier l'éco-conception que nous mettons en œuvre. Comme toute agence de design, nous écoutons en premier lieu les attentes de notre client. Puis, nous définissons avec lui le cahier des charges du produit ou service qu'il souhaite réaliser dans le respect de l'environnement. C'est une étape importante pour analyser le processus de création (choix de matériaux, de lieu de production, de transport, de distribution).

L'agence s'interdit les solutions uniques et nous évaluons les transferts de pollution entre les différentes solutions.

Cette étape est directement intégrée à l'agence par sa spécialisation en éco-conception.

L'équipe s'efforce de penser global avec des mises en œuvres locales. Il n'y a ni solution immédiate, ni matériau plus durable qu'un autre : il faut prendre en compte le contexte, la logistique, la réutilisation, la durabilité et envisager, pourquoi pas une ACV (analyse de cycle de vie).

C'est une réponse pragmatique et intelligente qu'il faut fournir à un contexte et un cahier des charges précis. L'offre en écodesign est encore anecdotique car très compliquée et nécessitant un parcours et des connaissances très variées... L'association des savoir-faire : design et l'expertise de l'environnement prend alors tout son sens. C'est un marché d'avenir, très novateur et porteur. »

Cette manifestation a été co-organisée avec la CCIT de St-Etienne Montbrison et la direction régionale Rhône-Alpes de l'ADEME.

Le Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie remercie la CCIT de St-Etienne Montbrison, la DR Rhône Alpes de l'ADEME et le Conseil Général de la Loire pour leurs aides dans l'organisation du colloque.

Toute la scénographie du colloque, ainsi que les actes du colloque, ont été réalisés par l'Agence Eco-Design de Frédéric Cadet : un grand merci !

Le Pôle Eco-conception remercie également les soutiens techniques et financiers qu'il a eus par le Groupe Casino, qui a hébergé le colloque ; et par l'ACFCI, Eco-Emballages et Eco-folio.

Evénement co-organisé :



En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Les partenaires institutionnels :



Contacts :

Pôle éco-conception et Management du Cycle de Vie

57 cours Fauriel

42024 Saint-Etienne cedex 2

Tel : 04 77 43 04 85

Fax : 04 77 43 04 01

contact@eco-conception.fr

www.eco-conception.fr

